

Ayer, Cyprien
Introduction à l'étude des dialectes du pays romand


UNIVERSITY OF TORONTO
VELUT ARBOR ÆVO



ACADÉMIE DE NEUCHATEL

ANNÉE 1878-1879
SEMESTRE D'HIVER

INTRODUCTION
A
L'ÉTUDE DES DIALECTES DU PAYS ROMAND

PAR

M. LE PROFESSEUR C. AYER, RECTEUR DE L'ACADÉMIE

Catalogue des étudiants, semestre d'été 1878.
Programme des cours pour le semestre d'hiver 1878-1879.
Renseignements divers.

NEUCHATEL. — IMPRIMERIE DE JAMES ATTINGER

INTRODUCTION

A

L'ÉTUDE DES DIALECTES DU PAYS ROMAND

Les dialectes et les patois me semblent des mines presque intactes, et dont il est possible de tirer de grandes richesses historiques et philosophiques.
J. DE MAISTRE.

Il était autrefois de mode de ne parler des patois qu'avec le plus profond dédain. Je me rappelle — il y a de cela plus de trente ans — qu'un honorable magistrat fribourgeois, qui cultivait les lettres dans ses moments de loisir, fit la leçon à M. L. Bornet, alors tout jeune, pour avoir écrit, en patois et non en français, sa charmante idylle des *ćevreirs* (les Chevriers). Notre pauvre romand fut fort maltraité à cette occasion; on l'appela un langage inculte et barbare, un idiome informe et sans règles, en un mot un véritable baraguoin aussi indigne de l'attention du littérateur que de celle du grammairien.

Il s'ensuivit dans l'*Emulation*, revue qui se publiait à Fribourg, une polémique plus intéressante pour le littérateur que pour le philologue, mais qui me donna l'idée, un peu téméraire alors, d'une étude comparée de nos dialectes de la Suisse romande, embrassant à la fois la grammaire, le vocabulaire et l'histoire de ces dialectes.

C'est ce travail, fruit de longues et laborieuses recherches, que je me décide enfin à mettre au jour[1]. J'ai été devancé, il y a quelques années seulement, par deux écrivains suisses, MM. Fr. Hæfelin [2], de Klingnau (Argovie), et J. Cornu [3], du canton de Vaud. Mais,

[1] Jusqu'ici je n'ai publié que des fragments de ce travail, par exemple la *Notice sur le patois fribourgeois,* dans l'album de M. A. Bachelin *Autour de deux lacs* (1864), une autre notice sur l'étymologie du mot *Creux-du-Van,* dans l'album qui porte ce titre (1866), enfin un certain nombre de remarques sur le romand de la Gruyère, qui ont paru en notes dans ma *Phonologie de la langue française* (1874).

[2] *Recherches sur les patois romans des cantons de Neuchâtel* (en allemand, 1875) *et de Fribourg* (en français, 1876).

[3] *Le Ranz des vaches de la Gruyère et la chanson de Jean de la Bolliéta,* dans les *Romanische Studien* de Bœhmer, tome Ier (1863), p. 358. — *Chants et contes populaires de la Gruyère*, publiés dans la *Romania* de 1875. — *Una Panerâ de Revi fribordzei*, proverbes recueillis par l'abbé J. Chenaux et publiés avec notes par J. Cornu dans la *Romania* de 1877. M. Cornu est un des hommes qui connaissent le mieux nos dialectes romands.

quelque remarquables que soient les publications de ces deux jeunes savants, elles ne rendent pas mon ouvrage inutile ou superflu; au contraire, et pour s'en convaincre, il suffira de lire le présent mémoire qui lui servira d'introduction en même temps qu'il doit préparer la voie à d'autres travaux linguistiques, en donnant au romand ce qui lui a manqué jusqu'ici, c'est-à-dire une orthographe rationnelle qui puisse s'appliquer à tous ses dialectes, chose presque nécessaire si l'on veut que la méthode scientifique remplace enfin l'empirisme dans l'étude comparative de nos idiomes populaires.

I. Le romand et sa place parmi les langues romanes.

1. J'appelle *romand* l'ensemble des dialectes parlés dans ce qu'on appelait autrefois le *Pays romand* [1] et aujourd'hui la Suisse française, à l'exception peut-être du patois de Porrentruy [2], qui se rattache au franc-comtois.

2. Le romand appartient par son origine à la famille des langues néo-latines ou romanes, parlées aujourd'hui par plus de 100 millions d'hommes. Les langues romanes ne sont pas, comme on l'a cru, une corruption du latin ou un mélange de cette langue avec d'autres idiomes; il faut, au contraire, les considérer comme un produit du développement organique du latin vulgaire ou populaire, de cet humble idiome que les écrivains latins appellent avec dédain « la langue de la populace, des paysans et des soldats » (*sermo plebeius, rusticus, castrense verbum*), et qui, parlé dans toutes les provinces de l'Italie, fut transporté de là par les légionnaires et les colons en Espagne, en Gaule et en Dacie, c'est-à-dire dans des contrées que la guerre et la politique impitoyable de Rome avaient à peu près dépeuplées [3].

3. Les langues romanes se ressemblent toutes d'une manière étonnante, soit pour les mots, soit pour les formes grammaticales. Mais, comme le fait remarquer J.-J. Ampère, la ressemblance démontre la parenté, elle n'établit pas la filiation : la sœur ressemble à la sœur, aussi bien que la fille à la mère. En général, quand on s'est aperçu qu'un rapport existait entre deux langues, on a commencé toujours par supposer

[1] La seigneurie de Berne avait donné le nom de *Pays romand* au territoire qu'elle avait conquis en 1536 sur la Savoie. Le nom était encore en usage au temps de Voltaire, qui l'étendait à toutes les contrées à l'orient du Jura où l'on parle des dialectes néo-latins. V. E. Ritter, *Jean-Jacques et le Pays romand*, p. XC.

[2] Le Porrentruy est la partie catholique du Jura bernois.

[3] Les Moldo-Valaques s'appellent non sans orgueil *Roumains*, c'est-à-dire descendants des Romains ou colons italiens envoyés par Trajan pour repeupler la Dacie. Pourquoi, nous, *Romands* de la Suisse, répudions-nous cette noble origine et voulons-nous absolument avoir pour ancêtres les quelques milliers d'Helvétiens qui échappèrent au désastre de Bibracte, ou les hordes clairsemées des Burgondes qui vinrent se fondre dans l'élément romain, dont se composait presque uniquement la population si nombreuse de l'Helvétie occidentale? Le mot *romand* est pourtant aussi significatif que celui de *roumain*, à moins qu'on n'y voie encore du celte, comme on l'a fait si longtemps pour nos patois. Mais quoi? quand il s'agit de ces questions d'origine, on n'a pas l'habitude d'y regarder de si près, chacun ayant son siège fait. Nos voisins les Français en sont aussi logés là, et se disent Gaulois ou Germains, selon les goûts et les systèmes, pour ne pas dire selon les couleurs. Du reste, cette question importante sera l'objet d'un examen spécial dans la troisième partie de l'ouvrage ou Histoire des dialectes romands.

que l'une dérivait de l'autre, au lieu d'admettre, ce qui est beaucoup plus ordinaire, qu'elles avaient une source commune [1].

C'est ainsi que nos dialectes romands sont en général considérés comme des patois du français; d'autres les rattachent au provençal ou langue d'oc; quelques-uns ont été frappés des ressemblances avec l'italien ou même l'espagnol, sans pouvoir les expliquer. Ils auraient été bien plus surpris, si on leur avait montré comment, dans certains cas, malgré la distance, le romand confine au roumain ou moldo-valaque (par exemple, romand *poarta*, *foarta*, roumain *poartă* et *foarte*) et celui-ci à l'espagnol ou au portugais (roumain *coronă*, espagnol et portugais *corona;* roumain *negru*, espagnol *negro).* Que conclure de tout cela? Que le romand a emprunté des mots au roumain, ou le roumain à l'espagnol ou au portugais? Non certes. « L'expérience, dit encore l'écrivain que nous venons de citer, l'expérience montre partout qu'une langue se transforme suivant des lois générales, mais avec des circonstances particulières dans les différents pays où elle est parlée, que des dialectes locaux se forment indépendamment les uns des autres [2]. » Les ressemblances dont on s'étonne sont donc toutes naturelles; elles existent entre tous les idiomes romans, parce qu'ils sont issus de la même source et qu'ils ne sont en réalité que des variétés ou dialectes d'une seule et même langue. Et la similitude est d'autant plus grande que les dialectes sont plus rapprochés; c'est pourquoi, par exemple, le provençal diffère si peu du catalan et même du piémontais : c'est en définitive une simple question de géographie [3].

4. Les langues romanes forment deux groupes distincts : le groupe de l'Est, comprenant l'italien, le romanche et le roumain; et le groupe de l'Ouest, composé de l'espagnol, du portugais, du provençal et du français. Notre romand appartient naturellement à ce second groupe; mais de tous les idiomes de l'Ouest c'est celui qui se rapproche le plus du groupe oriental. Les langues française et provençale le revendiquent également; mais, si c'est avec elles qu'il a le plus de rapport, il est intermédiaire entre les deux et n'appartient proprement ni à l'une ni à l'autre. Il confine à la langue d'oil par le bourguignon, à la langue d'oc par le savoyard et le dauphinois, à l'italien par le valdotan et le piémontais, et le chaînon isolé du romanche le rattache de loin au roumain ou moldo-valaque; cette position si remarquable du romand lui donne une importance linguistique qui n'a pas été constatée jusqu'ici.

II. Classification des dialectes romands.

5. M. Fr. Hæfelin a classé les idiomes romands par cantons, et après avoir donné une très bonne monographie de l'idiome neuchâtelois, il a étudié avec non moins de soin le patois fribourgeois dans ses trois principaux dialectes : le broyard, le cuećo et le gruvérin ou gruérin, qui correspondent avec trois divisions géographiques du canton

[1] *Histoire de la formation de la langue française*, éd. de 1841, p. 25.
[2] Ampère, l. c., p. 33.
[3] V. Littré, *Histoire de la langue française,* II, 55.

de Fribourg : le bas-pays, le plateau et la montagne. Voici comment il indique les limites entre ces trois dialectes : « La frontière approximative du cueço et du broyard est une ligne menée de Moudon par Montagny-la-Ville. Vers l'est, il se perd peu à peu dans le patois gruérin au fur et à mesure que la contrée devient plus montagneuse. Pour avoir une idée des limites du patois gruérin, imaginons une ligne qui a son point de départ à Fribourg. Cette ligne se dirige de Fribourg à Arconciel. Après avoir passé derrière Marly qu'elle laisse à sa droite et entre les deux localités Pont et Farvagny, elle s'approche du mont Gibloux. De là elle se prolonge vers le sud-ouest jusqu'à Crêt, où elle franchit les Alpettes et atteint la rivière de la Trême. De ce dernier point, elle se dirige vers le sud jusqu'à la Dent de Jaman [1]. » Ces lignes de démarcation, quoiqu'un peu vagues, sont en somme assez exactes ; mais si je comprends bien le passage cité, M. Hæfelin placerait Fribourg dans les limites du patois gruérin, erreur grossière qu'il lui eût été pourtant facile d'éviter en consultant les personnes qui pouvaient le mieux le renseigner sur ce dernier dialecte. Quant à la classification de nos idiomes par cantons, je la repousse comme tout à fait arbitraire et irrationnelle. Il y a bientôt trois siècles et demi qu'eut lieu le partage du comté de Gruyère, et on parle encore le même patois à Albeuve, dans le canton de Fribourg, qu'à Rossinière, qui appartient au canton de Vaud. Le parler de Cugy (Fribourg) est le même que celui de Payerne (Vaud) et diffère beaucoup moins du patois d'Orbe, d'Yverdon ou du vignoble neuchâtelois, que de celui de Bulle, de Château-d'Œx ou de la vallée des Ormonts.

6. Pour un naturaliste, un insecte vaut un éléphant, et pour le linguiste le romand, relégué au rang de patois, a autant d'importance que le français ou l'italien : c'est un idiome indépendant au même titre que le roumain, vivant de sa vie propre et parlé en plusieurs dialectes entre lesquels les différences ne portent que sur la prononciation, car ils ont une grammaire commune et leur vocabulaire est le même à peu de chose près. Or, dans une langue qui n'est pas fixée par l'écriture, la prononciation ne dépend jamais des caprices de l'orthographe, comme ç'a été le cas pour le français, mais elle est soumise aux influences naturelles du milieu géographique, c'est-à-dire de l'altitude, du sol, du climat et par suite du genre de vie des populations qui la parlent.

7. A ce point de vue, les divers dialectes du romand peuvent se grouper comme suit :

I. Dialectes du *Jura* (Berne : Val-de-Saint-Imier ; Neuchâtel : la Montagne et les Vallons).

II. Dialectes du *Plateau* (Neuchâtel : le Vignoble ; Fribourg : le pays Broyard ; Vaud en grande partie).

[1] *Jahrbuch der rom. und engl. Sprache*, III, p. 135. M. J. Cornu commet une erreur d'un autre genre lorsqu'il dit : Les Gruérins appellent *cuéco* les habitants des environs de Fribourg, qui sont souvent pour eux un sujet de moquerie (*Romanische Studien*, I., p. 369). Le véritable pays cueço est la contrée dont Romont est le centre et qui a pour limite à l'est la ligne de faîte du Gibloux.

III. Dialectes des *Alpes* (Fribourg : la Gruyère en y rattachant le pays cueéo; Vaud : la partie orientale à l'est de la Veveyse; le Bas-Valais et la vallée d'Aoste).

Le patois parlé dans le canton de Genève est en dehors de ces trois groupes; il forme la transition du vaudois au savoyard, mais il a plus de rapport avec ce dernier, et d'ailleurs l'influence du français l'a singulièrement modifié ou plutôt corrompu.

III. Les sons du romand et leur transcription.

8. Jusqu'ici on a écrit en romand comme écrivent en français ceux qui ignorent l'orthographe, c'est-à-dire sans s'inquiéter le moins du monde de l'étymologie et encore moins de la grammaire ; et, chose curieuse, ceux qui se montrent le plus féroces en orthographe quand il est question du français n'y ajoutent plus aucune importance s'il ne s'agit que du patois. On écrit donc ou l'on cherche à écrire comme on prononce, en se servant des procédés si imparfaits utilisés en français pour rendre certains sons, comme *ch*, *j*, *l* mouillé, *s* (ss, c, ç, t), etc. Le romand ainsi habillé a une physionomie étrange et barbare qui repousse tout d'abord. C'est absolument comme si on écrivait le français à la façon des phonographes. Avec un système pareil, la plus belle langue ressemble à un jargon.

Voyez, par exemple, ce que deviennent les formes grammaticales dans tous nos recueils de pièces patoises, en vers comme en prose. On écrit donc l'*ou* et *lé zou;* le *tin frei*, l'*ivue freide; t'amé*, *no zamin*, etc. En procédant de même en français on aurait : l'*os* et *lé-zo;* le *tan froi* et l'*ó froide; tu ème* et *nou zémon*. Voilà donc le pluriel du substantif qui se forme en lui *préposant* un *z;* c'est de même un *z* préposé qui marque le pluriel de certains verbes, comme *aimer;* enfin le *e* ne suffit pas pour former le féminin de beaucoup d'adjectifs, il faut encore faire précéder ce *e* de telle ou telle consonne, comme *d* dans *froide,* et pour quelle raison ? c'est ce que le phonographe se garde bien d'expliquer !

9. A côté de cette phonographie vulgaire, qui fait de notre romand un véritable argot presque indéchiffrable, il y a la phonographie savante suivie par M. Hæfelin et qui ne vaut guère mieux, malgré ses prétentions. M. Hæfelin ne s'est pas borné à distinguer les sons, il a voulu encore noter toutes les nuances de voyelles et de consonnes que présente notre patois, et il est arrivé ainsi à classer 18 voyelles pures et 31 consonnes pour lesquelles il y a autant de signes différents, dont l'ensemble forme l'alphabet le plus compliqué et le moins pratique qui se puisse imaginer. Je doute fort que jamais ce système devienne populaire chez nous, pas plus que celui qu'a proposé M. Bœhmer dans ses *Romanische Studien*[1], et qui ne diffère du précédent que par le choix des signes destinés à représenter les sons et leurs variétés.

10. C'est d'après ce dernier système que M. Cornu a publié le *Ranz des vaches de la Gruyère* et la *Chanson de Jean de la Bolliéta*. Il s'est ravisé depuis, et pour la publica-

[1] De sonis grammaticis accuratius distinguendis et notandis, p. 295 du tome Ier.

tion du recueil de proverbes patois de l'abbé Chenaux, il a imaginé un nouveau mode de transcription des sons du gruérin qui est certainement plus simple, mais beaucoup moins rationnel et en somme tout aussi peu pratique. En voici les principaux traits :

M. Cornu distingue par des signes particuliers deux espèces de *a*, trois espèces de *e* et deux espèces de *o*, et il marque par *u* le *u* des langues romanes du Sud et par *ü* le *u* français. Il se sert du tilde pour rendre le son des voyelles nasales quand elles sont suivies de *n* ou *ny*, et il remplace par un *a* long *(â)* la diphthongue romande *au*, sous le prétexte que dans presque toute la Gruyère elle a cessé de se prononcer, ce qui ne me paraît pas prouvé du tout. Le système des consonnes est encore moins compliqué, mais M. Cornu donne à certaines lettres de l'alphabet une valeur toute nouvelle et sans aucun rapport avec l'étymologie : *c* et *g* ont toujours le son guttural, même devant *e* et *i; h = ch* allemand dans *ich; y* a la même valeur qu'en espagnol, c'est le *j* des Allemands; *ly* et *ny* marquent le *l* et le *n* mouillés; pour les chuintantes, M. Cornu adopte les lettres *x = ch* français et *j = j* francais et catalan, pour les dentales composées *ts* (= *ch* tel qu'on le prononce à Avignon) et *dz*, et pour les palatales *tx* et *dj; ç* marque le *th* dur des Anglais ou *z* espagnol devant *a, o, u* et *c* devant *e* et *i;* enfin *w = w* picard et vallon, son fréquent aussi en anglais. Du reste, M. Cornu supprime toujours la consonne finale, sauf dans la liaison, mais alors il la joint au mot suivant, et écrit au singulier l'*â*, l'*âno*, l'*evi*, l'*omo*, l'*osî*, et au pluriel *le jâ, di jâno, dû jevi, dû iomo, le josî,* ce qui est, comme on l'a vu (§ 8), la négation de toute grammaire. Voici quelques proverbes d'après l'orthographe adoptée par M. Cornu :

14. U mî d'û la plyôdzé derl lé bû.
88. Ti le cüti de fû talyon ben.
125. Moâ de fena, ya de tsavô, ly e la tsevancê de l'oçô.
143. Ly e bon d'lçrê fû, ma awî rejón.
145. Xi cé balye la coârda a non fû entén xénâ mê tye xon xû.

11. « Pour que l'orthographe fût complétement rationnelle, il faudrait : 1° que chaque son eût son signe particulier, et 2° que chaque signe ou lettre eût un son qui lui fût propre. Plusieurs essais de réforme ont été tentés dans ce sens afin de rapprocher l'écriture le plus possible de la prononciation; mais ces tentatives ont toutes échoué, parce qu'elles ne tenaient pas assez compte, soit de l'étymologie, soit de la flexion et de la dérivation des mots [1]. »

L'orthographe de l'ancien français était très simple et en somme beaucoup plus rationnelle que celle qui l'a remplacée après la Renaissance. Cette orthographe moderne

[1] *Grammaire comparée de la langue française*, p. 406. Depuis que j'ai écrit ces lignes a paru la septième édition du *Dictionnaire* de l'Académie (2 vol. in-4°, 1878), qui ajourne pour longtemps toute réforme de l'orthographe française. Non seulement l'Académie n'a pas fait disparaître les anciennes bizarreries de cette orthographe si peu rationnelle, mais elle y en a ajouté de nouvelles (par exemple *je siège* et *eussé-je*), et elle n'a pas même su éviter les contradictions (par exemple *blanc-seing* avec un trait-d'union, et au mot *seing*, *blanc seing* sans trait d'union). V. la préface de ma *Grammaire usuelle de la langue française* (1878).

de Marot et de Rabelais, toute hérissée de lettres étymologiques inutiles dont trois siècles n'ont pu nous débarrasser entièrement, est encore la nôtre aujourd'hui, sinon dans les détails, du moins dans l'ensemble. Il y a là une tradition d'autant plus puissante qu'elle remonte à une époque où la langue française s'est fixée et est entrée dans la phase classique de son histoire, et c'est précisément à cause de cette tradition que toute réforme radicale de l'orthographe française est entourée de difficultés presque inextricables.

Il en est tout autrement de notre idiome romand. Ici il ne s'agit pas proprement de réforme, puisqu'il n'y a rien de fait, que la tradition n'existe pas et que chacun écrit le patois comme il l'entend; le terrain est bien préparé, d'autant mieux préparé, que la phonétique romande se prête admirablement à une orthographe rationnelle. C'est cette orthographe dont je vais essayer d'exposer les principes dans les pages suivantes que je recommande à l'attention de tous les amateurs de nos dialectes vulgaires et spécialement à celle des membres de la « Société des patois vaudois » qui s'est récemment constituée à Lausanne.

Le système orthographique que je propose se distingue complètement des autres, en ce qu'il est à la fois étymologique, phonétique et grammatical.

1. Il est *étymologique* et n'emploie que les lettres latines, en leur conservant leur valeur originelle ou dérivée. J'entends par valeur dérivée celle qui est résultée pour telle ou telle lettre de ses transformations ou permutations organiques (par exemple *c* devenu *ć* = *ts* dans *cantare, ćantar).*

2. Il est strictement *phonétique* en ce sens que, sauf pour *c* et pour *s*, chaque son a son signe particulier et chaque signe ou lettre a un son qui lui est propre et n'en a pas d'autre.

3. Il est *grammatical*, puisqu'il a conservé à la fin des mots tous les signes de flexion et en général toutes les consonnes finales dites muettes et qui seraient mieux appelées *quiescentes*, parce que, si elles se reposent souvent, elles se font de nouveau entendre dans la liaison et dans la dérivation des mots.

Pour montrer les avantages de ce système, il fallait l'appliquer à un dialecte spécial. J'ai fait choix du gruvérin pour deux raisons : l'une subjective ou personnelle, c'est de tous les dialectes romands celui que je connais le mieux, puisque je l'ai parlé dès mon enfance; l'autre objective, le gruvérin s'est le mieux préservé de l'influence du français qui est si grande sur les autres dialectes; il est d'ailleurs le plus riche en formes phonétiques ou flexionnelles et, comme tel, il est certainement de tous nos patois le plus difficile à traiter au point de vue de la grammaire et de l'orthographe.

IV. Les lettres romandes [1].

A. Voyelles.

12. *Voyelles pures.* — Le romand a la série naturelle des voyelles pures *i*, *e*, *a*, *o*, *u*, et possède, en outre, les deux sons dérivés et accessoires *ü* et *ė*. On peut les représenter de cette manière :

a
e ė o
i ü u

Les voyelles supérieures *a*, *e*, *o*, sont des *voix variables*, dont le son est plus ou moins fermé ou ouvert. Les voyelles inférieures *i* et *u* sont, au contraire, des *voix constantes*, qui se prononcent toujours de la même manière.

Le romand ne connaît pas le *eu* français et le remplace par la diphtongue *ou* (v. § 14), qui a la même origine, le *o* latin : lat. hora, rom. **ou***ra*, fr. h*eu*re. Mais, grâce à l'influence croissante du français, le *eu* s'introduit peu à peu dans le vocalisme romand et menace d'en troubler l'admirable symétrie; ainsi beaucoup de personnes disent aujourd'hui *maleur* pour *malour* et s'imaginent bien dire; mais cette prononciation n'est pas celle des vieillards de la Gruyère qui parlent le pur romand. Toutefois, comme le *eu* se trouve dans des pièces modernes pour ainsi dire classiques, comme les *éevreirs* de M. Bornet, nous représenterons ce son, quand cela sera nécessaire, par *ö* comme en allemand : *örös*, heureux.

Voici l'origine des sept voyelles pures qui existent en romand :

1. Le **a** est presque exclusivement formé d'un *a* latin accentué ou inaccentué: m*a*re, m**a**r; n*a*sus, n**a***s;* *a*rbor, **a***bro;* pan*a*rium, *p***a***neir:* terra, *ter***a**; it. bramm*a*re, *bram***a***r* [2]*;* ar*a*re, **a***r***a***r,* labourer, vf. *arer* [3].

2. Le **e**, son intermédiaire entre *a* et *i*, dérive de l'un et de l'autre, ainsi que d'un *e* originaire : a) *a* latin accentué, surtout après *é* : c*a*rnem, *é***e***r;* m*a*cer, *m***e***gro;* — ou

[1] J'ai cru être agréable à quelques-uns de mes lecteurs en ajoutant à ce travail plusieurs notes étymologiques extraites de mon *Glossaire romand;* j'y ai conservé les abréviations usitées pour désigner les langues et les ouvrages connus; par exemple: l. = latin, it. = italien, esp. = espagnol, prov. = provençal, vf. = vieux français, a. h. a. = ancien haut allemand, cf. = comparez, W b. pour le Dictionnaire des langue. romanes de Diez, le signe * pour indiquer une forme hypothétique ou non classique. Les amateurs de celtiques et il y en a encore beaucoup dans notre Suisse romande, ne trouveront pas ici leur compte, je les en préviens ; il faut qu'ils s'adressent ailleurs, il y a assez de faiseurs et surtout de faiseurs d'étymologies qui seront en mesure de les satisfaire.

[2] Le mot composé *Brama-fam* désigne un endroit dans le territoire d'Orbe et la tour de la cité d'Aosto (dans le *Lépreux* de X. de Maistre). Remarquons en passant que la composition par phrases en romand prouve à l'évidence que le verbe est à l'impératif, qui donne *brama-fam, pana-man, bèta-fros,* etc., et non pas à la troisième personne du présent de l'indicatif, qui donnerait *panet-man* ou *pane-man*, etc. V. *Grammaire comparée.* § 348.

[3] Maisons firent, tères *arerent.* (R. de Brut, 53).

inaccentué : rationem, *rezon;* — b) *i* latin accentué, en position : littera, *letra*, ou inaccentué : divisare, *devézar;* — c) *e* latin accentué, dans certains cas : herba, ***erba***, ou inaccentué : peccare, *pecir.*

3. Le **o**, son intermédiaire entre *a* et *u*, est formé de l'un et de l'autre, ainsi que d'un *o* originaire : a) *a* latin accentué devant un *l* qui se change en *u;* on l'écrit alors *au*, à cause de l'étymologie : sal, ***sau***; ad vallem, *avau*; calidus, *caud*; palus, ***pau***, fr. *pieu*, d'où *pau-fer*, levier de fer; — b) *u* latin accentué, en position : gutta, *gota*, ou inaccentué : ructare, *rotar;* mulier, *molyé*[1]; — c) *o* latin accentué, dans quelques cas: domina (dom'na), *dona*[2], ou inaccentué : potionem, *pozon.*

4. Le **i** vient : a) d'un i latin accentué : filum, *fil;* — b) d'un *e :* cera, *ciré;* festa, *fita.*

5. Le **u** vient : a) d'un *u* latin (ou allemand) accentué : luna, *luna;* all. suppe, *supa*[3], ou inaccentué : fumare, *fumar;* — b) d'un *o* : fossa, *fusa;* costa, *cuta;* collum, ***cu***; rosa, *ruza;* — c) de la diphthongue latine *au :* aura, *ura.* Le *u* romand est le *u* des langues romanes du Sud et sonne comme le *ou* français[4].

6. Le **ü**, qui se prononce comme le *u* français, est un son intermédiaire entre *u* et *i* et dérive de l'un et de l'autre : a) *u* latin accentué, surtout quand il est long : cura, *cüra;* durus, *dür*, ou inaccentué : cultellus, *cütil;* mucere, *müzir*, moisir; — b) *i* latin accentué : ripa, *rüva*, ou inaccentué : sibilare, *süblyar*, siffler[5]. Le *ü* provient aussi d'un *o* bref accentué ; focus, *fü*; jocus, *jyü*; locus, *lyü.*

7. Le *é* a le même son sourd que le *e* muet français. On pourrait tout aussi bien l'écrire *ö*, parce qu'il tient autant du *o* que du *e*. Il dérive, du reste, de toutes les voyelles latines dont il est en quelque sorte le tombeau; mais il est presque toujours atone et ne se présente, en général, que dans les syllabes qui précèdent ou suivent la syllabe accentuée : cocha, *coqya*, noix, fr. coque (d'œuf); hibernus, *éver;* limacem, *lémacé*; dormire, *drémir;* pirum, *péré*; dicere, *déré*; quod, *qé*. Le *é* est moins sourd dans les monosyllabes et au milieu des polysyllabes qu'à la fin, ainsi qu'on peut le remarquer dans les exemples cités[6].

[1] Ce mot ne s'applique pas aux personnes, mais aux jeunes vaches; vf. *moillier* (Brut, I., 11-110) et *muiller* (Tristan), femme; prov. *molher*, esp. *mojer*, it. *moglie*, *mogliera*, *mogliere*. Le dérivé *amolyir* se dit quand le pis d'une vache prête à mettre bas se gonfle; le franc-comtois dit dans le même sens *omulyir*.

[2] La *dona*, c'est la mère de famille; l'enfant en parlant à sa mère l'appelle *dona*. Le fr., qui est privé de ce nom, avait autrefois le masculin *don* (de *dominus*) : *Don* Père et *don* Fils et *don* Saint-Esperite (*Berte aux grans piés*, ch. 54). On trouve encore ce mot dans La Fontaine : *Dom* Pourceau raisonnait en subtil personnage.

[3] En pareil cas, le *u* romand est très bref et se prononce même comme *é* dans la Basse-Gruyère.

[4] Le *u* français avait dans l'origine cette prononciation commune aux autres langues romanes, ainsi qu'il résulte des textes : Je *vus* battrei de grandismes balains. *Li Livres dei Reis.*

[5] On trouve *subler* dans le vf. : O le nes fait *subler* l'alaine (*Tristan*, I. 178, v. 3712), Avec le nez fait siffler son haleine.

[6] V. *Grammaire comparée de la langue française*, § 58.

13. *Voyelles nasales.* — Les voyelles supérieures *a, e, o*, deviennent nasales quand elles sont suivies d'un *n* (m) terminant la syllabe. Devant les consonnes labiales *b, p, m*, le *n* est toujours remplacé par *m*.

1. La nasale du *a* se rend toujours par **an**, qui vient d'un *a* originaire suivi de *n* ou *m* : cantus, *ćant;* annus, **an**; fames, *fam* [1].

2. La nasale du *e* s'écrit toujours *en* (= *in* français) et dérive d'un *e* ou d'un *i* latin : bene, **ben**; *plenus*, *plyen*; dentem, *dent;* — sine, **sen**; finis, *fen*; lingua, *lenvüa*.

3. La nasale du *o* se rend toujours par **on**, qui est formé du *o* comme du *u* latin : bonus, *bon*; carbonem, *ćarbon*; computare, *contar* [2]; — mundus, *mondo; ungula, onlyé*.

La nasalité disparaît, comme en français, dès que le *n* est suivi d'une voyelle et commence ainsi une nouvelle syllabe : *anayé* (de *annata*); *plyena; sunar* [3]; comme on voit, le *o* en pareil cas devient *u* dont le bas gruvérin fait *é* : *sénar*. Mais, en romand, la voyelle nasale persiste lors même que la syllabe suivante commence par un *n* ou *m;* ainsi *lanna*, de *lana; sénanna*, de *septimana; granna*, de *grana; plyanna*, de *plana* [4]; *flyanma* de *flamma; bonnar*, de *bonus*, se prononcent *lan.na, bon.nar*, etc. On sait qu'il en est autrement en français : *flamme, renne*, etc. [5].

Le romand n'ayant pas le son *eu* ne saurait avoir de voyelle nasale semblable à celle que l'on rend par *un* en français.

14. *Diphtongues.* — Sauf *au*, qui a sa raison d'être [6], le romand ne connaît pas ces monophtongues qui embarrassent et compliquent si inutilement l'orthographe française (par ex. *plaine* et *pleine; chaîne* et *chêne; faim, fin* et il *feint*, etc.). En revanche, quelques dialectes, surtout le gruvérin, sont riches en diphtongues qui donnent de la variété et de l'harmonie au vocalisme romand. Il est à remarquer que, comme dans l'ancien français, les diphtongues ne se présentent guère que dans la syllabe accentuée [7].

Le gruvérin, comme l'italien, distingue deux espèces de diphtongues, selon que la voix appuie sur la première ou la seconde voyelle : *ái* ou *iá* [8].

[1] Remarquez que l'expression *aveir fam*, signifiant désirer, se trouve aussi dans Montaigne.

[2] *Contar* a le double sens de *conter* et de *compter*, comme l'italien *contare*, l'espagnol *contar*. L'allemand dit de même *erzählen* (conter), dérivé de *zahlen* (compter).

[3] *Bon* fait de même *buna* au féminin. A cause de la liaison, il faut écrire *bun* devant un mot commençant par une voyelle : *bun omo* (bu-nomo),

[4] Ces exemples montrent que la voyelle nasale *an* peut naître d'un *a* latin, lors même que le *n* suivant commence une nouvelle syllabe. On ne trouve rien de pareil en français.

[5] V. *Grammaire comparée*, § 77.

[6] Pourquoi cette exception? demandera-t-on. Je réponds : à cause de la dérivation et de la flexion verbale qui ramènent ou présentent *al* à côté do *au* = *o;* par exemple **mau** et **mal**our; *av***au** et *av***al***ar; i* **val***yo, té* **vaus**, *il* **vaut**, *nos* **val***yem, vos* **val***yides, il* **val***yon; ćaud* et *ćalenar*, faire des éclairs de chaleur, etc.

[7] C'est ainsi que la voyelle accentuée d'un même mot latin se diphtongue ou ne se diphtongue pas en romand, selon qu'elle reste accentuée ou qu'elle devient atone, en d'autres termes, selon que le mot est en romand un mot d'idée ou un mot de rapport; par exemple *hora*, qui a donné le substantif *oura* et l'adverbe *ora* et ses composés *pyora* et *dyora*. Même chose en français, où *heure* est mot d'idée et *or* (conjonction), mot de rapport.

[8] V. ma *Phonologie de la langue française*, § 12.

1. Les diphtongues de la première espèce, que les grammairiens italiens appellent *distesi*, étendues, ont pour prépositive ou première voyelle *e* combiné avec *i*, ou *o* combiné avec *u* : **ei** et **ou**.

a) La diphtongue **ei** dérive : 1° de *a* latin dans le suffixe, *arius*, *arium*, *aria* : molinarium, *monneir*, meunier; solarium (bas latin), *soleir*[1]; *fimarium** (dérivé de *fumus*, fumier), *femeir; fumaria, fumeire,* fumée; — 2° de *e* latin : mel, *mei*; legem, *lei*; tectum, *teit*; — 3° de *i* latin : liber, *leivro*; pisum, *peis*; frigidus (frig' dus); *freid.*

b) La diphtongue **ou** a le son du *au* allemand (par ex. *Baum)* et dérive : 1° de *o* latin : proba, *prouva*; honorem, *anour*. — 2° de *u* latin : lupus, *lou*; lupa, *louva.*

2. Les diphtongues de la seconde espèce, appelées en italien *raccolti*, contractées, ont pour prépositives les voyelles inférieures *i* et *u* : **ie** et **ua**. Ce sont des diphthongues impropres dans lesquelles *i* et *u* ne sont plus de vraies voyelles et se confondent à peu près avec les consonnes correspondantes *y* et *v*.

a) La diphtongue **ie** provient du *e* latin : ferit, *il fiert; ferus, fiert,* fém. *fierta;* heri, *yer.*

b) La diphtongue *ua* s'écrit **oa** par raison d'étymologie et dérive : 1° du *o* latin en position devant *r* : cornua, *coarna;* corpus, *coar;* mortem, *moart;* morsus, *moar*, bouche (d'un animal); — 2° de *u* en position devant *r* : gurges, *goar*[2], flaque d'eau, gouffre, et *goarjé*, gorge; diurnus, *joar; ursus*, *oar,* ours. — Au lieu de *ou*, le *o* latin donne quelquefois *oe* : porcus, *poerc;* porticus, *pocréo;* corium, *coer;* coquit, *il coet.*

Le *ü* forme diphtongue avec *e* dans quelques mots seulement, dérivés de l'allemand : warten, *vüardar;* werjan, *vüerir.*

B. Consonnes.

15. Le système des consonnes romandes se présente comme suit :

	Gutturales	*Palatales*	*Linguales*	*Dentales*	*Labiales*
Explosives fortes	c (q, ĉ)	ć	—	t	p
» faibles	g	j	—	d	b
Spirantes fortes	—	ç	s	ţ	f
» faibles	—	y	z	—	v
Liquides	—	—	r	l, n	m

Le romand n'a pas les lettres latines *h* et *x*, ni les lettres germaniques *k* et *w* : le

[1] Le *soleir*, c'est le plancher à l'étage supérieur d'une grange où l'on entasse le foin ; c'est aussi le sens de *solier* en picard, en provençal, de *souli* en franc-comtois ; vf. *solier*, plancher, chambre haute, grenier, galerie : Li borjois montent es *soliers (Garin*, II, 139) ; le *soleir* dans les *Trois aveugles de Compiègne* (Auguis, I).

[2] Vf. *gore, gort, gour, gorge, qorger, gorgoler*. On a aussi le mot *gor* à Neuchâtel. V. Benoît, *Mélanges*, p. 109.

h latin ou allemand disparaît toujours : *honor*, *anour; alyon*, habit[1]; — *x* devient *s* ou *ć*: laxare, *lesir* et *laćir;* — le *w* allemand donne *v* ou *g* : *wari*, **vuero**, combien; *werra*, *gyera*, guerre, etc.

16. *Gutturales.* — Les gutturales romandes sont **c** (q) et **g**, qui restent gutturales même devant *i* et *e*.

1. Le *c* latin devant *o* et *u* ou une consonne est resté guttural : recordari, ***recordar***[2]*;* colare, ***colar;*** cubitus, ***coudo;*** cogitare, ***cüdyir;*** creta, ***creya***, tandis que, devant *e* et *i*, il est devenu lingual (= *s*) : cerasea, ***cerizé;*** ecce-iste, ***céti***, cet; ecce-ille, ***cil***, cet. Mais le *c* reste encore guttural, d'une manière tout à fait exceptionnelle, devant un *é* provenant d'un *o* ou *u* latin, ainsi que devant *e* dans la conjugaison des verbes modernes en *car;* en pareil cas, pour que l'on ne donne pas à ce *c* le son du *s*, il convient de le marquer d'un signe particulier qui indique sa prononciation gutturale et empêche ainsi toute confusion : scutella, *ćétala*, écuelle; *i manco, te manćes, il manćet,* je manque, tu manques, il manque, etc.

Le *qu* latin devient *c* devant *a*, *o*, *u* : quatuor, ***catro;*** co*qu*ere, ***coeré;*** mais il subsiste sous la forme simple *q* devant *e* et *i* : *qu*indecim, ***qyenje***, quinze; aliquid, **oqye**, quelque chose; quid, ***qye;*** *quem*, ***qé***, que (pronom); quod, ***qé***, que (conjonction).

De ce qui précède, il résulte que la gutturale forte se rend en romand : 1° toujours par *c* devant une consonne ou l'une des voyelles *a*, *o*, *u*, *ü;* — 2° par *q* devant *e* et *i*, et exceptionnellement par *ć* devant *é* = *o*, *u* latins, et devant *e*, signe de flexion verbale.

2. Le *g* romand vient d'un *g* et quelquefois d'un *c* guttural originaire : *guttur*, ***gotro;*** catuliare (pour catulire), ***gatolyir***, chatouiller; acrem, ***egro***, aigre. Le *g* est toujours guttural, mais il ne se présente devant *e* et *i* (y) que dans peu de mots : *barginyir*, du bas latin *barcaniare*[3]*; gargieta*, diminutif de *goarjé*[4]; ***bagyé***, outil (bas latin *baga*, du celtique *bag*, paquet), fr. *bague* (d'où *bagage)*, encore usité dans cette locution : sortir d'un danger vie et *bagues* sauves; ***gyera*** (de l'aha. *werra)*, guerre; ***gyizé*** (aha. *wisa)*, guise; ***ginyir***, guigner.

17. *Palatales.* — Le romand a comme palatales les explosives **ć** et **j**, qui le rapprochent du provençal, et les spirantes **ç** et **y**.

[1] Ce mot n'a pas le sens dépréciatif de son congénère français *haillon*. Il est d'origine germanique; c'est le diminutif d'un radical hypothétique *haille*, qui représente le h. all. moyen *hadel*, a.h.a. *hadara*, selon Diez, Wb.

[2] *Recordar* veut dire: apprendre par cœur, expression qui vient de ce que *cor, cordis*, signifie: 1° cœur; 2° esprit, intelligence. Le vf. avait *recorder*: *Recordoit* par cuer (Barbezan, III, 129). Que vous m'orrez *recorder* (*N. Recueil de Contes*, p. p. Jubinal, I, 293). Avant que bon seigneur Roy se couchist, il avoit souvent de coustume de faire venir ses enfants devant lui, et leur *recordoit* les biaux faits et ditz des Rois et autres Princes ansiens (Joinville).

[3] *Barginyir* signifie hésiter, barguigner, dans le vf. (encore dans Montaigne) marchander. Diez dérive *barcaniare* de *barca*, navire qui apporte et emporte des marchandises, d'où l'idée de faire du commerce en général. Cette dérivation est d'autant plus probable que le vf. *barge* signifiait barque, chaloupe.

[4] Vf. *gargate* dans le *Roman de Brut*: La *gargate* li ont tranciée, p. 103. Cf. Diez, Wb. I, 201. Burguy, *Grammaire de la langue d'oil*, III, 180, 186.

1. Le *ć* romand provient d'un *c* latin suivi de *a:* capulare, *ćaplyar;* cauma, *ćauma*, lieu où le bétail *chôme* à l'ombre[1]; castellum, *ćatil;* mica, *méćé;* pacta (pl. de *pactum),* *paćé;* il dérive aussi d'un *g* suivi de *a* dans *g*amba, *ćamba;* mais c'est sans doute le seul exemple de cette mutation.

2. Le *j* romand a deux sources: 1° il provient de la gutturale douce *g*, quelle que soit la voyelle qui suive: *g*albinus, *jauno; g*auta* (formé de *gabata*, écuelle, dans Martial), *jota; g*elare, *jalar, g*entem, *jen*[2]; *g*ermen, *jermo; g*in*g*iva, *jenjüva;* — 2° de la gutturale forte *c* (rare): *accaptare*, *ajetar;* cathedra, *jayire;* 3° il vient surtout du *j* latin ou d'un *i* consonnifié, et c'est pourquoi nous rendons toujours le son de la chuintante faible par *j*, qui n'a pas d'autre emploi en romand: *jaculari*, *jiçyar*, jaillir; *j*anlya (substantif verbal formé de *joculari*, qui a donné le verbe français *jongler)*, mensonge; *j*ejunare, *jonnar; dj*urnus (de *di*urnus), *joar;* ru*bj*us (de ru*be*us), *rojo;* — 4° il vient enfin des combinaisons de consonnes *tc, dc, rc, lc:* damna*t*i*c*um*, *damajo;* vin*d*i*c*are, *venjir;* me*d*i*c*us, *meijo;* pu*l*i*c*em, *püjé;* car*r*i*c*are, *ćerjir*.

Les consonnes *ć* et *j* sont dérivées de gutturales qui sont devenues palatales sous l'influence de la voyelle *i*, qui est elle-même palatale et tend à s'assimiler les gutturales (v. § 26); *ć* et *j* sont donc originairement des palatales et sont restées telles dans plusieurs dialectes (par ex. le jurassien); dans d'autres, comme le broyard et le vaudois (en partie), *ć* et *j* sont devenus des linguales qui ont le son de *ts* et de *dz;* enfin, dans quelques dialectes, entre autres le gruvérin et le cuećo, ces consonnes sont aussi linguales, en général, et *ćata*, chatte, *jermo*, germe, se prononcent *tsata*, *dzermo;* mais elles redeviennent palatales quand elles sont suivies d'un *i* dans la syllabe accentuée, ce qui n'a guère lieu que dans les verbes en *ćir* et *jir*, et alors *ći* et *ji* sonnent comme *ci* et *gi* en italien *(tch* et *dj):* capra, *ćivra;* coactare, *cacir; moći*, *moçya*, participe passé de: muccare, *moćir;* — manducare, *méjir;* judicare, *jyüjir*, etc. Le son palatal se présente d'une manière exceptionnelle et par attraction, même quand la voyelle *i* n'est pas accentuée, lorsque la syllabe qui précède *ji* commence aussi par *j*; ainsi *jyüjir* se prononce *djudji*, tandis que *i jüjo* sonne *dzudzo*. De même le mot *ja* du latin *jam* devient *jya* avec *j* palatal dans *jyames*, jamais.

3. Le *ç* gruvérin, qui se prononce comme le *ch* doux des Allemands (par ex. dans *ich)*, dérive essentiellement d'un *t* ou *c* lingual originaire, c'est-à-dire suivi d'une voyelle composée commençant par *i*, et qui est devenu palatal sous l'influence de ce *i:* pa*t*ien*t*ia, *paçyençe;* gra*t*iosus, *graçious;* renun*t*iare, *renonçir;* quand le *i* originaire a disparu, *ç* prend un son plus dur qui équivaut au *ţ* romand ou *th* anglais (v. § 18): lec*t*ionem, *léçon* (comme s'il y avait *léţon);* gen*t*iana, *jençanna;* lan*c*ia, *lançé;* il a aussi le son du *ţ* quand il dérive d'un s: fal*s*a, *fauça;* pol*s*, polvis, *püça*. Le *ç* dérive encore:

[1] Sur cette étymologie, v. *Phonologie*, p. 98.

[2] Ce mot s'emploie dans les deux nombres: *una jen, dis jens*, tandis que *gens* en français ne se dit qu'au pluriel; cependant j'ai trouvé le singulier dans Louis Veuillot sous cette forme: *un gendelettre*, et dans V. Cherbuliez: *Il paraît être une manière de gent de lettres.*

1.° de *c* devant un *e* ou *i* originaire sous l'influence d'un *i* (e) postposé au *c* et qui est devenu *y*, lorsqu'il n'a pas disparu : cinerem, *çyendra*, de-extinguere, *deçyendré;* cereus, *çyerjo;* cera, *çiré;* quand *i* a disparu, *ç* sonne comme le *ţ* romand : centum, *çen;* — 2° de *c* suivi de *ly:* circulus (circ'lus), *cerçlyo; c*larus, *çlyar*. Le *f* suivi de *ly* prend le son de *ç; f*lorem, *flyour;* in*f*lare, *enflyar;* su*ff*lare, *soflyar; f*lagellum, *flyeyi; f*lamma, *flyanma.*

Que le *ç* romand se prononce *ch* all. ou *th* anglais en gruvérin, nous le rendons toujours par ce signe *ç*, qui convient à tous nos dialectes; ainsi les mots latins *nationem* et *factionem* ont donné en romand *naçion* et *façon* qui, en broyard et en vaudois, se prononcent à la française avec le *c* lingual (= s), tandis que, dans les dialectes gruvérin et cueéo, ce *ç* s'aspire et sonne devant *i* comme le *ch* allemand : *naçion*, et ailleurs comme le *th* anglais : *façon*. C'est pour la même raison que nous avons maintenu le *f* devant *ly* dans *flyour*[1] et quelques autres mots où *f* conserve le son qui lui est propre dans la plupart des dialectes, tandis qu'en cueéo et gruvérin il se prononce comme le *ch* doux allemand.

4. Le *y* est une consonne qui a la même valeur que le *j* allemand ou italien; c'est le *y* espagnol ou le *y* français tel qu'il se prononçait autrefois et tel qu'il se prononce encore dans quelques noms communs ou verbes : *yeux*, *bayer*, etc., et dans les noms propres : *Bayonne*, *La Fayette*, *Payerne*[2], etc. Le *y* romand a plusieurs sources : 1° il est d'origine latine et vient d'un *i* précédé d'une consonne et qui s'est consonnifié : d*i*abolus, d*yablyo;* fol*i*a, *folyé;* deus, *dyü;* ven*i*o, *vinyo;* — tegula (tenla), *tyola*, tuile; betula, *byola;* quelquefois de *g* dans *gn* qui se transpose en *ng*, d'où *ny* par vocalisation du *g* en *i (y):* cog*n*osco, *conyeso;* quand *y* est précédé de *v*, cette consonne tombe et le *y* devient initial : v*i*dutus, *yü* (p. *vyü)*, vu; v*i*ta, *ya* (p. *vya)*, vie; — 2° il est d'origine romande et ne représente aucune lettre latine, soit qu'il intervienne entre deux voyelles pour éviter un hiatus : seta, *seya*, soie; secare, *seyir*, faucher; on peut aussi admettre que *t* ou *c* s'est changé en *y;* — soit qu'il s'ajoute aux liquides *l* et *n:* sal*i*re, *salyir;* *n*odus, *nyo;* *n*udus, *nyü*, surtout quand le *l* figure comme second terme d'une combinaison de consonnes *(ll, cl, gl, pl, bl, fl):* mol*l*ire, *molyir;* gani*ll*a (pour gallina), *jénilyé;* corbic*ul*a, *crébilyé;* manic*ul*a, manic*ly*a; *gl*acies, *lyasé;* p*l*orare, *plyorar;* diabo*l*us, *dyablyo; fl*avita, *flyota.*

18. *Linguales.* — Les linguales **s** et **z**, viennent des consonnes latines *s*, *c* doux, *x* ou *t* suivi des voyelles composées *ia, ie, io, iu :* sentire, *sentre;* rosa, *ruza;* ciconia, *seconyé;* acetum, *asi*[3]*;* aucellus* (p. avicellus), *osil*, vf. *oisel;* sexaginta, *susanta;* sa*t*ionem (propr. semailles, puis temps des semailles), *sazon*, etc.

[1] Le gruvérin appelle la crème *la fleur* (flyour) et le fromage *le fruit* (fret) du lait. Cette jolie métaphore n'existant pas en français, on a tort de traduire *le fretyir* par *le fruitier;* c'est *fromager* qu'il faut dire. (V. le *Dictionnaire de l'Académie.)*

[2] V. *Grammaire comparée*, § 95.

[3] Acide plus puissant que la première présure et qui donne une seconde levée, un second fromage, appelé *seret*. It. *aceto*, roumain *otzet*, romanche *aschaid, ischeu*, vf. *aisil, aissil*, vinaigre. Le même mot se trouve en anglais *eisel*, et déjà dans l'anglo-saxon *aisil, eisile*, goth. *aheit*. V. Diez, *Wb.*, II, 201.

S et *z* ont toujours en gruvérin le son de la chuintante française forte *ch* ou faible *j* : *sazon* = *chajon*, tandis que dans d'autres dialectes, par ex., le broyard, ces consonnes se prononcent absolument comme en français.

19. *Dentales.* — Les explosives **t** et **d** ont toujours en romand le son qui leur est propre. La forte *t* vient du *t* latin : *t*abanus, *tan;* quelquefois d'un *d* : gran*d*is, *granta*, f. — La douce *d* vient d'un *d* originaire : *d*rappum (dans les Capitulaires de Charlemagne), **d***ra;* *de*-intus, **d***en*, quelquefois d'un *t* originaire : canta*t*is, *ćanta***d***es;* canta*t*e, *ćanta***d***e*, etc.; pie*t*osus*, *pi***d***ous*, it. *pietoso*, esp. *piadoso*, piteux; sani*t*atem, *sen***d***d.*

Le **ţ** dérive de la combinaison latine *st*. Dans beaucoup de dialectes, par ex., le broyard et le vaudois, ce **ţ** conserve le son du *t* pur, tandis qu'en cuećo et gruvérin il se prononce comme le *th* anglais : tes*ta* (pot cassé, crâne, dans Ausone), *tiţa;* disturbare, *detorbar*, détourner quelqu'un de ses affaires, le troubler [1], et comme le *ch* allemand devant un *i* accentué : minis*t*erium, *miţir;* monas*t*erium, *moţir*, vf. moustier [2].

20. *Labiales.* — Les labiales, tant explosives que spirantes, conservent toujours le son qui leur est propre. Le *p* vient du latin **p** : *p*auper, **p***uro*, et de *ph* : sul*ph*ur, *sü***p***ro*, soufre, comme en prov. *solpre* (de *sulphur)* et en esp. *soplar* (de *sufflare).* — Le **b** vient d'un *b* latin : *b*ibere, **b***eire;* d'un *p* originaire : co*p*ula, *co***b***lya;* d'un *v* : cur*v*are, *cor***b***ar.* — Le **f** vient du latin *f*: *f*imarium, **f***emeir;* de *b* dans fa*b*eola (de faba), *fan***f***iula.* — Le **v** vient de *v* latin : pa*v*onem, *pa***v***on;* de *b* : fa*b*a, *fa***v***a;* de *p* : ri*p*a, *rü***v***a.*

21. *Liquides.* — Les liquides **r**, **l**, **n**, **m**, persistent presque toujours; mais ces consonnes, étant les moins articulées, peuvent passer d'un ordre à l'autre et se permuter entre elles; ainsi *r* devient *l* dans crib**r**are, *crüb***l***yar*, et *l* devient *r* dans u*l*mus, *o***r***mo*; *n* devient *r* dans a*n*ima, *a***r***ma;* a*n*imalia, *a***r***malyé* [3]; etc. Les liquides se prononcent toujours de la même manière; mais *l* et *n* suivis de *y* ont le son dit mouillé [4], et à la fin des mots ou devant une consonne, la liquide *n* ou *m* disparaît comme son articulé, mais non sans communiquer quelque chose de sa nature à la voyelle précédente (§ 13).

[1] Vf. *destorber*, d'où *desturbance*, trouble: Sire, qui vos a *destorbé (Tristan.* I, 237). L'uns a ferir l'autre *destorbe* (Brut, II, 200). Tos me porreïent *desturber* (Marie de France). Oiez pituse *desturbance* (Tristan, II, 74).

[2] Le *s* attire le *t* à la spirante, même lorsque les deux lettres ne sont pas dans le même mot, par exemple dans les verbes, à la deuxième personne du singulier, dans la forme interrogative: *te ras* et *ras-ţé?* Ce qu'il y a de curieux, c'est que cette forme *ţ* a évincé le pronom de la troisième personne, tant du singulier que du pluriel : *Vat-ţé? Van-ţé?*

[3] Pièce de gros bétail, surtout bœuf ou vache; romanche *armal*, wallon *ama*, vf. *almaille* (par exemple dans Garin, II, 71), d'où *aumaille;* v. Ducange, v° *armentum*, Ménage, v° *aumaille*. Ce mot vient, non pas d'*armentum*, ce qui est impossible d'après les lois phonétiques des langues romanes, mais de *animalia*, les bêtes à cornes étant les animaux par excellence. Dérivé *armalyir*, s. m., berger, vacher, celui qui conduit les *armalyes*.

[4] Ces sons mouillés se rendent de différentes manières dans les langues romanes; mais la manière française est certainement la moins rationnelle. Il en était autrement dans l'ancien français, où l'on se servait très souvent de *li* pour *ly* et *ng* pour *ny :* De folie elle s'entremist *(Guerre de Troie,* par Brunet). Un éditeur moderne a corrigé *folie* par *foille!*

V. Histoire des lettres latines[1].

22. Rappelons ce principe que nous avons exposé ailleurs[2]: quelles que soient les modifications que subit le mot latin en passant au romand, il conserve ses parties essentielles, qui sont la syllabe qui a l'accent tonique et la syllabe initiale du mot.

1. La syllabe accentuée en latin subsiste donc en romand et de plus elle conserve l'accent originel; mais comme cet accent frappe la voyelle et non pas la consonne, c'est la *voyelle* qui persiste et se développe même en diphtongue, tandis que la consonne médiale, c'est-à-dire placée entre deux voyelles, si c'est une explosive ou la spirante *v*, se *dégrade*, c'est-à-dire descend d'un degré (la forte passe à la faible et l'explosive à la spirante) ou tombe complétement : mo*t*are* (movitare de movere), *mo***d***ar*, partir; ama*b*am, *ama***v***o;* vi*t*a, via, **ya** (p. *vya).*

2. La partie essentielle de la syllabe initiale est la *consonne* et non pas la voyelle; mais on ne peut appuyer sur la consonne sans appuyer sur la voyelle, et c'est pourquoi la syllabe initiale se maintient en général très ferme, mais souvent avec une modification de la voyelle : prædicare, *prijir.*

Il s'établit ainsi dans les polysyllabes une espèce d'équilibre entre la *syllabe accentuée*, où la voix appuie sur la voyelle, et la *syllabe initiale,* où domine la consonne. Cette loi d'équilibre entre les éléments phonétiques du mot est la cause principale de la syncope ou élision des voyelles et des consonnes.

A. Voyelles.

22ª. Un autre principe qu'il convient de rappeler ici[3], c'est que, dans les langues romanes, la quantité dépend entièrement de l'accent, et qu'une voyelle ne peut être *longue* que si elle appartient à la *syllabe tonique.*

De ce principe il résulte que les voyelles longues deviennent brèves quand elles sont placées *avant* ou *après* la syllabe tonique; c'est ce qui a toujours lieu en romand.

23. *Voyelles accentuées.* — Les voyelles latines accentuées se maintiennent toujours en romand, soit intactes, soit plus ou moins modifiées. Il faut distinguer les brèves, les longues et les voyelles de position, c'est-à-dire les voyelles suivies de deux consonnes, dont la seconde commence une nouvelle syllabe. La position peut être latine ou originelle, comme dans *fortis,* et romane ou dérivée, c'est-à-dire amenée par l'élision d'une voyelle ou son durcissement en une consonne *(i* ou *e* changé en *y),* par. ex. an*(i)*ma, prov. et romand ***arma;*** linja (de linea), romand ***linyé***, fr. ligne.

[1] Nous nous bornons ici aux généralités nécessaires pour faire comprendre le vocalisme ou le consonnantisme romand, renvoyant pour les détails à la première partie de l'ouvrage ou *Grammaire romande.* Cf. *Phonologie de la langue française*, p. 56-123.

[2] *Phonologie,* p. 41.

[3] *Phonologie*, p. 60.

1. Le **a** persiste toujours, qu'il soit bref, long ou en position, sauf dans quelques cas particuliers qui s'expliquent par l'influence de la consonne qui précède (v. § 28) : c*a*va, *cava;* r*a*pa, *rava;* *a*rbor, *abro.*

2. Les voyelles intermédiaires **e** et **o** se traitent de la manière suivante :

a) Le **e** et le **o** brefs se diphtonguent avec les voyelles inférieures correspondantes, comme postpositives, d'où *ei :* febris, *feivra*, et *ou :* mola, *moula;* rota, *rouva.*

b) Le **e** et le **o** longs se comportent comme les brèves correspondantes, et *ē* se confond presque avec *ĕ* et *ō* avec *ŏ*, d'où les diphtongues *ei :* tela, *teila*, et *ou :* hora, *oura.*

c) Le **e** et le **o** en position ne se traitent pas de la même manière. Le *e* en position persiste devant *r :* terra, *tera*, ou devient *i* devant *ss, st, sp* ou *ny :* bestia, *bitė;* vesper, *vipro;* venio (venjo), *vinyo.* Il se diphtongue rarement : medicus (med'cus), *meijo.* — Le *o* en position se diphtongue devant *r*, le plus souvent en *oa*, comme en roumain : porta, *poarta*, quelquefois en *oe :* porticus, *poerćo;* — il se change souvent en *u* devant d'autres consonnes : costa, *cuța;* fossa, *fusa;* il se maintient très rarement : dom'na, *dona.* — Une curieuse permutation, c'est celle du *e* en position devant *ll* qui se change en *i*, si *ll* devient final par la chute de la terminaison latine : agnellus, *anyil;* bellus, *bil;* pellis, *pil*, et en *a*, si, au contraire, *ll* reste médial : bella, *balla;* bas latin, macellarius, *masaleir*[1]*;* femella, *femala.* Une mutation semblable existe en romanche : *cialler* ou *tschaller*, de *cellarium.*

3. Les voyelles inférieures **i** et **u** subissent les permutations suivantes :

a) Le **i** et le **u** brefs se transforment d'abord en *ē* et *ō*, ce qui amène ensuite leur diphtongaison avec les voyelles inférieures correspondantes *i* et *u*, d'où *ei :* p*i*per, *peivro*, et *ou :* c*u*prum, *couvro.*

b) Le **i** et le **u** longs se maintiennent généralement, mais *u* perd le plus souvent le son qui lui est propre pour devenir *ü :* cr*i*men, *crimo;* past*u*ra, *pațura;* m*u*rus, *mür;* *i* devient aussi *ü* devant une labiale : ging*i*va, *jenjüva.*

c) Le **i** et le **u** en position se transforment respectivement en *e* et en *o :* f*i*rmus, *fermo;* *musca, moćė*, et les voyelles *e* et *o* se diphtonguent souvent, *e* en *ei :* d*i*g'tus, *deit*, et *o* en *oa* (devant *r*) : di*u*rnus, *joar.*

Une règle générale, qui n'a pas d'exception, c'est que, devant un *n* terminant la syllabe, les voyelles accentuées persistent, *i* et *u* devenant alors *e* et *o :* m*a*nus, *man;* c*a*mpus, *ćamp;* pull*i*cenus, *püjen;* vic*i*nus, *vėzen;* fr*o*ntem, *front;* av*u*nculus, *ončlyė.*

Voici le tableau des permutations des voyelles accentuées, pour lesquelles on n'indique que les formes principales :

	Bref.	*Long.*	*En position.*
A	a	a	a
E	ei	ei	e, i
O	ou	ou	oa, u
I	ei	i, ü	e, ei
U	ou	u, ü	o, oa

[1] Ce mot signifie boucher; verbe *masalar*, tuer une vache, un porc, une chèvre, pour l'usage du ménage. Le vf. *maisel* signifie massacre, boucherie, dans *Brut*, I, 345.

Pour compléter cet aperçu, ajoutons : 1° que le *y*, qui avait le son de *u* en grec et probablement aussi en latin, a suivi en romand le sort du *u* latin : cr*y*pta, *crota*[1]; — 2° que la diphtongue latine *œ* devient en roman *e* dans fœnum, *fen*, d'où *fenar;* — 3° que *au* devient *u* en romand : taura, *tura*, génisse de deux à trois ans; *au*dio, *uzo;* — quelquefois *ü : cauda*, *cüva;* — 4° que *ui* perd aussi le *u :* ruina, *rina.*

C'est peut-être ici le lieu de faire remarquer combien le vocalisme romand est à la fois simple et harmonieux, grâce à l'abondance des sons pleins et à l'heureux mélange des longues et des brèves, des voyelles simples et des diphtongues. C'est ce qui rend si beaux quelques vers du poète Python, dans ses *Eglogues*, traduites de Virgile, par ex.

Furnides, sombros joars, d'una pidousa ya.
Me ćanto ; avue graçé, te, té meines la flyota.
Den les desers dou vüdo a l'azard rependus.
. . . . . Ora, te veis la vaćé cüćia à l'ombro
Et le linzer caći deso l'arbüsto sombro.

24. *Voyelles inaccentuées ou atones.* — Il convient de distinguer les voyelles atones simples et les voyelles atones composées.

I. *Voyelles atones simples.* — La règle générale est une loi d'équilibre, en vertu de laquelle les syllabes inaccentuées sont d'autant plus gravement atteintes qu'elles sont plus voisines de la tonique.

A. Les voyelles qui *précèdent* la syllabe accentuée offrent une résistance fort inégale, selon que la tonique est précédée d'*une* seule ou de *plusieurs* syllabes.

1. Lorsque la tonique ou syllabe accentuée est précédée d'une *seule* syllabe qui se trouve être ainsi l'initiale du mot, cette dernière est généralement très ferme; elle persiste, comme dans *ar*ticulus, *arte*, ou subit des modifications analogues à celles de la voyelle tonique, comme vestire, *vitir;* sonare, *sunar;* frumentum, *fromen;* mais elle s'affaiblit souvent en *é:* vicinus, *vézen;* romanus, *rémand*, etc. Le *o* devient *a* dans : orphanus, *arfeno*[2]; honorem, *anour*, comme dans le vf. Sans *desanor (Tristan* I, 112); granarium donne *gurneir*.

2. Lorsque la tonique est précédée de *deux* syllabes, c'est une règle presque invariable que la première persiste : *mas*ticare, *maćir;* tandis que la voyelle de la seconde, qui précède immédiatement la tonique, disparaît quand elle est brève : mast(*i*)care, *maćir;* hosp(*i*)tale, *otau (cpétau* est moderne), et persiste ou plutôt s'assourdit quand elle est longue : acceptare, *ajétar.* — L'élision de la voyelle initiale atone, très rare en fran-

[1] *Crota*, caveau, trou en terre où l'on enfouit les légumes en hiver; *croton*, cachot; *crotü*, marqué de la petite vérole: tous ces mots viennent du l. *crypta*, comme le prov. *cropta*, le vf. *crote* et le fr. mod. *grotte*. *Crotu* a été employé par J.-J. Rousseau : Un visage noir et *crotu*, qui a passé quatre fois sous le soleil et vu le pays des épices (*Nouvelle Héloïse*, IV, 8). De *crota* dérive le verbe *encrotar*, mettre en terre le cadavre d'un animal; le vf. avait *encroter* (V. une citation dans *Romania*, I, 435), qui est resté dans le bourguignon et le franc-comtois.

[2] Le vf. avait *orfe*, prov. et catalan *orfe*, forme remarquable à côté de *orfène*, esp. *huerfano*, it. *orfano*, du l. *orphanus*, et *orfenin*, *orphenin*, *orfelin*, du l. *orphanisius*, dérivé de *orphanus*. Le fr. comtois a *arfeunot*.

çais, est plus fréquente en romand : ebriacus, *briaco*[1]; horologium, *relojé*, esp. *relox;* hirundo, *ryondeina,* prov. *randola.*

B. Les voyelles qui *suivent* la syllabe accentuée ne peuvent occuper, d'après la règle de l'accentuation latine, que deux places, l'avant-dernière, comme *u* dans *tábŭla,* ou la dernière, comme *u* dans *mercátum.*

1. Lorsque l'accent porte sur la *pénultième*, la finale se maintient : arma, *arma*, s'assourdit : coxa, *cüsè*, ou disparaît : molina, *mulen:* manus, *man;* fames, *fam;* amare, *amar;* pedem, *pit;* pullus, *pü.*

2. Lorsque l'accent porte sur l'*antépénultième*, l'application de la règle n'est pas moins rigoureuse, mais elle est soumise à la loi d'équilibre déjà indiquée.

a) La *pénultième,* étant la plus voisine de la syllabe accentuée, disparaît en romand : tab(*u*)la, *trablyä.*

b) La *voyelle atone finale,* étant mieux protégée par son éloignement même de la tonique, se maintient : littera, *letra*, ou s'affaiblit en *è :* regula, *relyè.*

Il faut remarquer : 1° Que *a* final ne devient *é* qu'après un *i* originaire ou un *y* romand (v. § 28); — 2° que *o* et *a* apparaissent très souvent à la fin des mots à la place d'autres voyelles atones pour distinguer les substantifs et adjectifs masculins ou féminins : medicus, *meijo*; faber, *favro*[2]; febrem, *feivra*; tristis, *tristo* et *trista.*

II. *Voyelles atones composées.* — L'hiatus, qui se produit par la rencontre de deux voyelles, présente trois cas différents : ou bien il existait déjà dans les mots simples latins, ou bien il a été produit soit par la composition latine ou romane, soit par la suppression d'une consonne dans le passage du latin au romand.

L'hiatus répugne encore plus au romand qu'au français. Voici les moyens qui ont été employés pour l'éviter.

1° L'*élision* de l'une des deux voyelles, ordinairement la première : suum, *son;* duos, *dus;* factionem, *façon;* ante-annum, *antan.*

2° L'*épenthèse,* soit l'intercalation d'une consonne entre les deux voyelles qui forment l'hiatus : pluere, *plyoveir;* tua, *tüva;* ro(t)a, *rouva;* ru(g)a, *rüva;* interro(g)are, *entrevar:* cau(d)a, *cüva*, queue; a(q)ua, *ivué.*

3° La *métathèse*, en vertu de laquelle la première voyelle est attirée par la tonique et forme avec elle un son simple ou une diphtongue : contrarius, *contrero;* tegularia (de tegula), *tyoleiré;* oleum (olium, oilum), *elo.*

4° La consonnification de la première voyelle, *i* (ou *e*) atone, qui se transforme dans la consonne homonyme *j* = *y* et mouille la consonne précédente *(l, n) :* filia, *filyé;* palea, *palyé;* vinea, *vinyé,* ou devient l'une des deux consonnes palatales *j* et *č :* vindemia, *venenjé;* salvia, *sojé;* propius, *pručé.* Le *u* atone dans cette position éprouve le

[1] Ce mot signifie écervelé, braque, qui agit comme un homme ivre; it. *briaco*, ivre; esp. *brio,* vif, étourdi; vf. *bris*, un peu fou : Li quens Fromons qui est et fous et *bris* (R. de Garin, II, 24).

[2] Cf. it. *fabbro,* prov. *fabre,* vf. *favre.* Ce mot s'est conservé en fr. dans *orfèvre* et dans les noms propres *Favre, Faivre, Fèvre, Faure, Fabre, Faibre, Le Fébure, Le Fèvre, Le Febvre, Favarger*, etc.

même sort que *i* et se consonnifie en *v:* mais les exemples sont rares : viduus, a, *vevo* et *veva* [1].

B. Consonnes.

25. Pour étudier convenablement les permutations des consonnes latines, il faut les distinguer, comme les voyelles, en consonnes *simples* et consonnes *composées* ou *consécutives.*

A. Les consonnes simples peuvent être *initiales, médiales* ou *finales :* 1° Les consonnes *initiales* subsistent presque toujours. — 2° Pour les consonnes *médiales,* il faut distinguer : *a)* les *liquides,* qui se permutent entre elles (§ 21); *b)* les *explosives* et *spirantes,* qui s'affaiblissent et se dégradent plus ou moins et finissent même par disparaître, selon qu'elles sont gutturales, linguales (dentales) ou labiales. — 3° Les consonnes latines *finales* ont toujours disparu en romand; mais nous les conservons souvent par raison de flexion ou de dérivation.

B. Une consonne peut se joindre à elle-même *(terra)* ou à une autre consonne *(spica);* dans le premier cas, il y a *gémination,* et dans le second *combinaison.*

1. Les consonnes latines *géminées* se sont mieux conservées que les simples; mais comme les consonnes doubles compliquent l'orthographe sans avantage pour la prononciation, nous n'en avons conservé aucune dans notre transcription des sons romands [2], excepté quand le *n* est précédé d'une voyelle nasale : *tanna* [3] (prononcez *tan.na);* c'est pourquoi il faut écrire *fena* et non *fenna*, de *femina* [4]*:* il n'y a pas ici de voyelle nasale.

2. Dans les combinaisons de consonnes il faut compter non seulement les combinaisons de deux articulations différentes qui existaient en latin conformément aux lois phonétiques propres à cette langue *(spina, factus),* mais encore les réunions de *deux* ou *trois* consonnes qui ont été amenées dans les langues romanes par l'élision d'une voyelle (par ex. *dc* dans *jud'care* de *judicare, lvr* dans *solv're* de *solvere).* Or, cette rencontre d'articulations différentes a le même sort que l'hiatus ou rencontre de deux voyelles; dans l'un et l'autre cas, la langue tend à simplifier les éléments phonétiques par des moyens divers : l'élision (asinus, as'nus, *ano),* l'addition de lettres au commencement

[1] De *viduus, a,* dérive encore par métathèse l'adjectif *vŭdo, vŭda.* Sur cette double formation, v. *Phonologie,* p. 82.

[2] L'Académie et tous les dictionnaires, depuis celui de Boiste jusqu'à celui de Littré, disent qu'on prononce quelquefois les lettres doubles, comme *pp* dans *appétence, mm* dans *immaculé, ll* dans *illustre,* etc. Pour moi, je voudrais bien savoir comment on peut prononcer les deux *l* du mot *illustre*, à moins de les séparer par une voyelle, si faible qu'elle soit, comme le *e* muet dans *le lustre.*

[3] Ce mot signifie tanière, grotte, terrier de renard, caverne dans les rochers : *la tanna a l'ura;* it., esp., prov. et romanche *tana.* V. Diez, *Wb.* II, 73.

[4] Ce mot signifie femme mariée; en dauphinois *fenna,* vf. *fenne* dans *R. de Brut,* 73. Si M. Leroux de Lincy eût connu le romand *fena,* il n'aurait pas fait suivre ce mot *fenne* de cette singulière remarque : «*Fenne* pour *femme;* on trouve en ce roman quelques exemples de mots à la fin de vers dont la terminaison a été changée par le poète pour rimer plus facilement! »

du mot ou prosthèse (*scabellum*, *escabil: scala*, *ecila*), ou dans le corps du mot ou épenthèse (essere pour esse, *ess're*, *itre;* camera, *cam'ra*, *ćambra)*[1]; la permutation (ta*l*pa, *taupa)*, la transposition ou métathèse (a*gn*ellus, a*ng*ellus, et par l'adoucissement du *g* en *y* : *anyil*); et si, pour détruire l'hiatus elle change des voyelles en consonnes (consonnification), par un procédé semblable elle évite le choc des articulations en transformant les consonnes en voyelles (vocalisation) : c'est ainsi que *rajé* a été formé de *rabies* par le changement d'une voyelle *(i)* en consonne *(j)*, et *lyit* de *lectum* par le changement inverse d'une consonne *(c)* en voyelle *(i)*.

Nous n'entrerons pas dans les détails sur ces divers procédés qui seront étudiés ailleurs; mais nous devons donner quelques explications sur la formation des palatales.

26. Le développement historique des gutturales latines comprend trois périodes successives qu'on peut représenter dans le tableau suivant où, pour plus de clarté, nous distinguons les spirantes linguales (chuintantes) *ś* et *ź* des spirantes dentales *s* et *z* (sont en italique les sons romands actuels).

Gutturales latines	1re période		2me période		3me période	
j = y	—	dy	*dź*[2]	*dz*	ź	z
g	gy	dy	*dź*	*dz*	ź	z
c = k	ky	ty	tś	ts	*ś*	*s*
ca	kya	tya	*tśa*	*tsa*	śa	sa
ga	gya	dya	*dźa*	*dza*	źa	za

Dans la première période, les deux sons restent distincts, comme ils le sont dans le romand *cogya*, *gyera*, *dyü*, *tyo;* mais la spirante *y* est subordonnée à l'explosive gutturale *(g, c)* ou dentale *(d, t.)* Dans la seconde période, *y* se transforme en spirante linguale (*ź* et *ś* = chuintantes françaises) ou dentale (*z* et *s)* et domine l'explosive dentale *(d* et *t)*, qui disparaît complétement dans la troisième période. Toutes les langues romanes ne parcourent pas la série complète de ces transformations; c'est ainsi que le romand s'est arrêté à la deuxième phase, sauf pour le *c* (latin) devant *e* et *i* qui est devenu *ś* ou *s*, selon les dialectes; le français, au contraire, n'a plus que les sons simples de la troisième période, les uns ne franchissant pas le premier degré, celui des linguales ou chuintantes *(j* et *ch)*, tandis que le *c* arrive à la limite extrême des dentales pures (par ex. dans *ceci)*.

Si maintenant nous examinons séparément le sort de chacune des gutturales latines, nous voyons, en ce qui concerne le *i* consonne ou *j*, que les Latins n'en faisaient pas un son simple comme le *j* allemand, mais qu'ils le prononçaient en le faisant précéder de la dentale *d*, qui ne s'écrivait point, quoiqu'on ait *diurnum*, c'est-à-dire *djurnum*, d'où it. *giorno*, esp. *jornado*, romand *joar*[3], fr. *jour*. Il est resté un débris de ce monde pri-

[1] Le romand ajoute souvent un *r* sans qu'il y ait rencontre de consonnes : *tabula, trablya.*

[2] C'est peut-être *dźy* et *tśy* qu'il faudrait écrire. (V. la note du § 27.)

[3] Il y a en romand un autre dérivé de *dies*, c'est *di*, qui ne se présente qu'en composition dans les noms des différents jours de la semaine. Ainsi qu'en provençal, le *di* se plaça d'abord, dans l'ancien français, à la tête

mitif dans le mot romand *dyüsto* (gruvérin), à côté de *dzusto* (broyard), du latin *justus*; et *dyüstisé* à côté de *dźüstisé* (gruvérin) et *dzüstisé* (broyard), du latin *justitia*. Quant au changement de *dy* en *dź* ou *dz*, selon les dialectes, il s'explique par la prédominance de la dentale qui a attiré à soi le *y* et l'a transformé en son lingual ou dental, limite que le romand n'a pas franchie.

On peut s'expliquer de la même manière le changement du *g* ou du *c* devant *e* et *i*. Le *c*, qui, à l'origine, était guttural devant toutes les voyelles, devint *cy* (= *ky*), soit par la consonnification d'un *i* suivi d'une voyelle, comme dans glacia * (de *glacies*), *glacya*, soit surtout par l'addition de *y* devant *e* et *i* [1], comme dans cerasea, *cy*erasea (= *kye*rasea). Le *g* devint de même *gy* pour l'addition du *y* [2]; ainsi *genu* a dû donner **gyenu**; mais entre *gyenu* et *dyenu*, la différence de son est très peu sensible [3], et l'on vient de voir comment *dy* est devenu *dź* dans le gruvérin (comme dans le provençal et l'italien), et *dz* dans le vaudois et le broyard : dans cette combinaison romane de *dź* ou *dz*, on peut tirer le *d* du *g* latin, et le *z* du *j (y)*; l'articulation est restée au même degré, mais elle a changé d'organe. Le *c* a suivi la même marche, et *cyerasea* (kyerasea) a d'abord donné **tyerasea**; puis *ty* a pris le son *tś* (qu'il a conservé en italien : *cicerone*, et en romanche : *cima* ou *tschima*, de cima) ou *ts*; mais la transformation ne s'est pas arrêtée là comme pour le *g*, et le *c* = *tś* ou *ts* a fait un pas de plus en avant et est devenu le son simple *ś* ou *s* (selon les dialectes) que, par raison d'étymologie, nous rendons par *c* : *cérisé*; cerebella (pl. de cerebellum), **cervala**.

Il est tout aussi facile de rendre compte du changement, particulier à quelques langues de l'Ouest, de la gutturale *c* ou *g* devant *a* : ici encore *c* (k) ou *g* est devenu *ky* ou *gy* par l'addition du *y* palatal, et ce qui le prouve, c'est que *cy* et *gy* sont restés dans quelques mots, témoins d'une époque qui n'est plus : capsa, *cyesé*; pascha, *pacye*; cocha, **coqya**; bas latin *baga*, **bagye** (§ 16). Mais l'évolution n'en est pas restée là, et *kya* ou *gya* est devenu *tya* ou *dya*, puis a donné les sons *tśa* ou *dźa*, *tsa* ou *dza*, où le romand s'est enfin arrêté.

27. Ce qui précède suffit pour expliquer pourquoi la terminaison verbale *are* se change en *ir* et non pas en *ar* après les palatales romandes *ć* et *j*. Ce changement est dû à l'action du *y* palatal postposé à la gutturale primitive dans la première période de

de la composition, où il est resté dans *dimanche*; on disait donc *dilun*, *dimars*, etc. C'est aussi le procédé romand, où l'on a *délon, démar, démicro, déjou, dévendro, désando, démenjé* (fem.). En catalan on dit de même *diluns* (dies lunæ), *dimars, dimecres, dijous, divendres, disabde*. Il en est ainsi dans tous les dialectes du midi de la France, et en dauphinois nous trouvons les mêmes formes qu'en romand : *dilun, dimar, dijou, divendre, dissando*. L'ancien romand disait également *di* et non pas *de* : Le marchié de Jacx (Gex), lyquel est le *di lons*, la marchié de Divonne laquelle est le *di mars* et marchié de Saint-Jean de Govillies lequel est le *di mesere*. Hommage de Gex, 1305 (dans J. de Muller, t. II, ch. 1er, note 409 de la traduction).

[1] C'est encore le cas pour quelques mots : *qyenje*, etc.

[2] On trouve encore *gy* dans *gyena* (de *vagina*) et dans quelques autres mots (§ 15).

[3] Au Canada, les gens du peuple ont coutume de confondre *t* et *k* et disent *moikié* pour *moitié*. (V. aussi le *Médecin malgré lui*). Dans la prononciation populaire de *cintième* pour *cinquième*, nous trouvons le changement inverse qui est devenu la règle en romand, où *qyent*, quel, *gyera*, guerre, se prononcent *tyent*, *dyera*.

l'histoire de la langue (§ 26). Ce *y*, se trouvant dans la syllabe accentuée, a attiré le *a* à soi en le transformant d'abord en *e*, comme dans le vieux français; puis le *e* s'ẹst changé en *i*, ce qui a amené la chute du *y* palatal ou peut-être sa fusion avec le *i* accentué [1] : masticare, *mačir* (pour *mačier);* calcare, *čouçir*, presser[2]; prædicare, *prijir* (pour *prijier*, v. fr. *prêchier).* La même chose arrive quand le *i* originaire est devenu lui-même palatal : cambiare, *čanjir*. Il faut encore citer *baptizare*, qui a donné *bat'sir*, d'où *bačir*. En dehors des verbes en *are*, dans les syllabes accentuées, on trouve tantôt le *y* à côté du *e :* carus, *čyer* (fém. cara, *čyira)*, d'où caritatem, *čyertà*, tantôt le *i* seul : cara, *čyira;* capra, *čivra:* scala, *ečila*, mais le plus souvent le *e* seul : carrus, lè *čer;* carnem, la *čer*, etc.

La transformation de *are* en *ir* a également toujours lieu après *y*, *ly*, *ny :* appodiare (bas latin, de podium[3]), *apüyir;* contrariare*, *contreyir;* bayulare (bay'lare, balyare), *balyir;* balneare, *banyir;* regulare (reg'lare) *relyir*[4] (*gl* appelle toujours *y* en romand); — mais après *s*, *z* et *ç*, seulement quand en latin la terminaison *are* était précédée d'un *i : brosir*. de *brosa,* bas latin *brustia*, de l'aha. *brustia;* basiare, *bezir;* captiare, *čaçir,* chasser, mais : passare* (de *passum*, supin de *pandere*), *pasar;* accusare, *accusar*. Après *ṭ*, *are* donne toujours *ar : embiṭar*, de *biṭè* (de *bestia); enteṭar,* de *tiṭa* (de *testa*); *preṭar*, de *præstare*. *Exclarare* a donné *ecleirır*, ce qui laisse supposer une forme ancienne avec *i : exclariare*.

28. Il y a enfin le changement de *a* atone final en *è* qui a lieu dans les mêmes conditions, c'est-à-dire sous l'influence d'un *i* (*e*) originaire ou d'un *y* romand : 1° Après *y*, *ly*, *ny*, *č* et *j* (toujours) : troja, *truyè*, laubia (loge dans les textes du moyen âge, de l'aha. *laubja*, hutte), *luyè*, galerie de bois devant le premier étage d'une maison; ranoncula, *renalyè* (*cl* amène toujours *y* en romand); aranea, *aranyè;* furca, *forčè*: pagine, *pajè;* sont exceptés : regula, *reilya*; *creta*, *creya*; — 2° après *s* et *z*, *ç* et *ṭ* (quelquefois) : coxa, *cüsè*; pulicem, *püjè*, it. *pulce;* platea, *plyeçè*; bestia, *biṭè*: mais : fossa, *fusa*; rosa, *ruza*; pulvis (pulvs, puls), *püça*, pr. *pols,* v. fr. *polce,* fr. mod. *pousse,* d'où *poussière;* costa, *cuṭa*.

[1] S'il n'y avait pas chute, mais fusion (ce que je ne puis encore décider), il faudrait dire que *č* et *j* restent consonnes palatales dans certains dialectes romands quand ils sont suivis d'un *y* qui peut être fondu dans le *i* accentué : *čyer*, cher; *čivra* = *cyivra*, chèvre, ; *jyames*, jamais; *méjir* = *méjyir*, manger; c'est à peu près comme en italien *ci* et *gi*.

[2] De ce verbe est formé le nom composé *čoucé-vilyè* (= chausse-vieille), en prov. *chaucha-vieilha* (Honorat), cauchemar sous la forme d'une vieille qui, dans le sommeil, vous met un pied sur la gorge pour vous étouffer. V. dans le *Glossaire romand* les autres mots qui se rapportent aux vieilles croyances populaires, par exemple la *seta* (du l. *sabatta)*, le *lučeru*, le *beru*, etc.

[3] De là dérive *poya*, montée, colline, vf. *puy* (Puy-de-Dôme), d'où *püyir,* monter, alper, et *apüyir;* vf. *puier,* d'où *appuyer*, it. *poggiare*.

[4] Citons encore le mot *apleyir*, atteler bœufs ou chevaux à la charrue, au char, fr.-comtois *applier*, *opplaï*, de *applicare,* par la suppression remarquable du *c*.

VI. Accent tonique. Quantité.

29. En romand, comme en français, l'accent tonique tombe toujours sur la dernière syllabe du mot, à moins que cette syllabe ne soit terminée par un *a* ou un *o* brefs, par un *ė*, ou aussi par une voyelle nasale dans la flexion verbale ou par un *e* suivi d'un signe de flexion (*s*, *t*), dans quel cas c'est l'avant-dernière syllabe qui a l'accent; *arma*, *comba* [1], *ceyo*, coriace (de l'all. *zäh)*, *uyė*, oie (de *auca*), *il ćantet*, *nos ćantem* [2], *il ćanton*, etc.

1. Si l'accent tombe sur la dernière syllabe, cette syllabe peut être longue, comme dans *amar*, aimer; *amá*, aimé; *vitir*, vêtir; — ou brève, comme dans *ily ameret*, etc., et elle est toujours terminée étymologiquement par une consonne, qui ne se prononce jamais, ainsi que cela avait lieu dans l'ancien français, où l'on disait *fini* (finir), comme nous disons encore *aimé* (aimer), *comba* (combat)[3], etc. Mais cette consonne finale est souvent un signe de flexion, ou bien elle reparaît, soit dans la liaison, soit dans la flexion ou la dérivation; dans tous ces cas-là il convient de la conserver dans l'orthographe, comme dans *amar*, *ily ameret; fiert*, fém. *fierta; ćat*, *ćata; payis*, *payisan* [4]; *gales*, *galesa* [5] *;gros*, *grosa; put*, *puta* [6]; *dür*, *düra; ćaud*, *ćaudeyir; pot*, *potet; joar*, forêt, *joreta:* il faut aussi maintenir la consonne finale pour éviter une trop grande profusion d'homonymes, par ex. *lė pid*, le pied; *la pil*, la peau; *lė pis*, le pis (de la vache); *lė pis*, le pis (le plus mauvais). Enfin, il y a des mots dont la consonne finale, consacrée par l'usage, ne pourrait être supprimée sans inconvénient, par ex. *ranz* (dans *Ranz des Vaches)*,

[1] *Comba* est aussi nom propre : *Combaz* (Fribourg), comme *ranel, ranil,* dans *Duvanel* (Neuchâtel). Vf. *combe*, plaine prolongée et pour ainsi dire creusée au travers des montagnes : Li os chevauche par tertres et par *combes (Garin,* 96). Ce mot est usité dans le même sens en Dauphiné et en Savoie (Abbaye de *Haute-Combe*, sur le bord du lac du Bourget). Sur le vrai sens de *combe* comparé à *val, cluse* et *ruz*, v. *Revue suisse,* 1856, p. 17, et surtout Desor, *Orographie des Alpes*, p. 570.

[2] Il est à remarquer qu'à la première personne du pluriel l'accent a reculé sur l'avant-dernière syllabe, qui est l'antépénultième latine : *cantámus* est devenu *cántamus*, et ce qui prouve ce déplacement de l'accent, c'est la conjugaison des verbes romands dont la voyelle radicale se diphthongue quand elle est accentuée, par exemple *trovar*, qui fait au présent *trouvo, trouves, trouvet, trouvem, trovades, trouvon.*

[3] Il y a cependant quelques mots dont la dernière syllabe, quoique accentuée, n'est pas suivie d'une consonne étymologique : *i ve*, je vais ; *ya*, vie.

[4] Du lat. *pagensis* * (dérivé de *pagus*, canton); vf. *païs:* Li cuers d'un homme vaut tout l'or d'un *païs*. *(Garin*, II, 218).

[5] Ce mot, qui signifie en romand joli, gracieux, charmant, dérive de l'anglo-saxon *gâl,* gai, réjoui, d'où le vf. *galer*, se réjouir, dont il est resté le participe *galant*, et peut-être *galerie* dans le sens que ce mot avait encore du temps de La Fontaine : Des fossés du château faisant leurs *galeries* (divertissements.) *Contes*, III, 12.

[6] *Put* (de putidus, puant, d'où le fr. putois, bête puante) signifie laid; il en est de même dans le vf. *Puite aire*, dans Tristan, II, 133, et dans la plupart des patois : *la poeté-mancé*, en neuchâtelois *(Musée neuchâtelois,* 1865, p. 302), *peu* et *poue* en franc-comtois (Tissot, *le Patois des Fourgs*, p. 180). De *put* dérive *putanna*, qui a le même sens que *putain* en français.

bot[1], etc. Mais quand les lettres finales sont complétement inutiles, il vaut mieux les supprimer; dans ce cas, toutefois, on doit distinguer le *a* accentué en le marquant de l'accent aigu[2] : *á* (de *apis*), abeille; *senuá* (de *senior*), père; *crü*, cru; *vère*, vrai; *lyit*, lit, etc.

Les *consonnes finales* présentent deux cas :

a) Si le mot n'est terminé que par une consonne, cette consonne ne peut être qu'une liquide *(r, l, n, m)*, la spirante *s*, les explosives fortes *t*, *c*, ou l'explosive faible *d*. Les liquides finales ne se suppriment jamais, *s* subsiste presque toujours, et nous ne conservons les explosives que lorsque cela est nécessaire.

b) Si le mot est terminé par deux consonnes, la première ne peut être que *r* ou *n* et la seconde *t*, *d* ou *c* : *moart, a*, mort; *verd, a*, vert; *poerc*, porc, *porcet; — grant, a*, grand; *ryond, a*, rond; *blyanc, blyancé*, blanc.

2. Si l'accent tombe sur l'avant-dernière syllabe, la dernière est formée, comme on l'a vu plus haut, par *a* ou *o* brefs, par *é* ou par *e* suivi d'un signe de flexion. Quant à la syllabe accentuée, elle peut être formée par toute voyelle ou diphtongue : *ajo*, âge; *pedré*, perdre; *fiţa*, fête; *i jüyo*, je joue; *juyo*, joie; *leivro*, livre; *tropa*[3], troupe; *pyota*, patte[4]; *omo*, *poarta*, *poerço*, etc. Le *é* lui-même peut être accentué, ce qui arrive surtout dans le bas-gruvérin où *é* remplace souvent le *u* : *déré*, dire; *péré*, poire; *léna*, lune; *faména: perséna; paţéra*. La voyelle accentuée peut être longue, comme dans **ano**, *fiţa*, **rusa**, **ura**, ou brève, comme dans **lama**, **roba**, **supa**, **rüsa**, etc. Comparez *ajo* (*a* long), âge, et *ajé* (*a* bref), haie; *oar* (*a* long), or, et *oar* (*a* bref), ours; *toar* (*a* long),

[1] Le crapaud est désigné en romand par deux mots également significatifs : 1° *crapo*, fr. crapaud, de l'ancien verbe *crapar*, fr. *craper* (ramper), d'origine germanique (islandais *craup*, ramper). — 2° *Bot*, vf. *bot*, *boz*, *botte* (dans *R. du Renard*, II, 152); it. *botta*, champenois et dauphinois *bote*, du h. all. moyen *bôzen*, pousser, heurter, frapper, c'est-à-dire que le crapaud est un animal poussé, gonflé, boursouflé. De cette racine germanique sont sortis bien d'autres mots appartenant aux langues romanes, ainsi : romand *butar* ou *bétar*, poser, déposer, vf. *bouter* : (En sen sain les a *boutés*. *Aucassin*. Le feu *i boutent*. *Garin*. I, 201. Si leus *bota* la teste avant. *Ch. de Roland*), d'où romand *bet*, fr. *bout* (propr. la partie d'un corps qui *boute*, qui heurte la première); *boton*, fr. *bouton* (ce qui pousse, ce qui *boute* aux plantes). « *Buter* est une variante dialectale de *bouter* et a donné *but* (propr. le point où l'on vise, où l'on veut *buter*), *rebuter*, *rebut*, *début*, *débuter*, et la forme féminine *butte*, vf. *bute*. » (Brachet, *Dict.*, v° buter.) L'esp. et l'it. *boto*, tronqué, émoussé, et le fr. *bot*, dans pied *bot*, paraissent se rattacher à cette racine, qui se retrouve dans le fr. *bosse*, *bossu*, et dans l'it. *boccia*, bouton; *bozza* et *bozzo* en italien signifient aussi une pierre grossièrement taillée, c'est-à-dire informe. — N'oublions pas de rappeler ici le bloc erratique qui se trouve près de Neuchâtel, dans un endroit appelé *Pierre à Bot*. V. *Guide du voyageur à Neuchâtel* (par MM. L. Favre et Dr Guillaume), p. 39.

[2] Sans cela on pourrait le confondre avec le *a* atone final : *arma*, âme. Cette confusion ne peut d'ailleurs exister que pour la voyelle *a*, le *o* final accentué ne se présentant que dans les monosyllabes.

[3] Ce mot, dérivé du latin barbare *troppa*, forme féminine de *troppus*, s'emploie aussi pour désigner une certaine quantité. Dérivés : *tropil*, troupeau; *trupar*, vf. *treper*, fr.-comtois *trepai*, fouler aux pieds, écraser en piétinant : *trupar l'erba*; en esp. *atropellar*, *tropellar* dérive de même de *tropa*, *tropel*; prov. *atropelar*, de *trop*; vf. *attropeler*, de *trop*. Il est probable que le mot de rapport *trü*, fr. *trop*, a la même origine. Cf. Diez, *Wb.*, I, 429, II, 443.

[4] Ce mot se trouve en dauphinois *plauta*, en piémontais *piota*. Dante (Inf. 19, 20) emploie *piota* dans le sens de *pied*. Origine inconnue. V. cependant Diez, *Wb.*, II. 54.

la tour, et *toar* (*a* bref), le tour, de *tornar*, tourner; *moart* (*a* long), la mort, et *moar* (*a* bref), le mors, la bouche.

Il y a quelquefois entre les voyelles longues et brèves des deux ou trois dernières syllabes une espèce d'équilibre qui ne se maintient souvent que par une transformation de la voyelle, comme cela a lieu dans la conjugaison, par ex. *cr**o**sir*, *i cr**ou**so: nos m**üe**rem, vos m**ü**rides; l**o**yir, i l**u**yo; tr**o**var, i tr**ou**vo: d**u**rar* (*dérar* en bas-gruvérin), *i d**u**ro.*

30. De ce qui précède, il résulte que la voix en romand ne se repose jamais à la fin d'un mot sur une consonne, et que tout mot se termine nécessairement, pour l'oreille, par un son voyelle, qui est long ou très bref, selon que la syllabe finale est accentuée : *portar* = portâ, ou ne l'est pas : *i poartŏ.* Cette remarque est importante pour la vieille versification romande dans laquelle les longues et les brèves remplacent les syllabes masculines ou féminines, comme on peut le voir dans le *Ranz des Vaches.*

VII. **Résumé.**

31. *A*, *o*, *e*, se prononcent comme en français et ont toujours le même son, tantôt fermé, tantôt ouvert; ainsi *vinide* (impératif) et *vinides* (ind. présent) se prononcent *vinidé.* Le *i* est toujours voyelle et ne doit pas être confondu avec *y* consonne.

U = *ou* français; — ü = u français; — *ė* = *e* muet français.

Au = *al* latin se prononce toujours *o* long.

Les voyelles nasales *an, on* et *en* sonnent comme *an*, *on* et *in* en français.

Les diphtongues *ei* et *ou* se prononcent comme *ai* et *au* en allemand.

Les consonnes se prononcent en général comme en français; elles ont toujours la même valeur, sauf *c* qui a le son de *s* devant *e* et *i*. *S* et *z* sonnent toujours comme *ch* et *j* français dans certains dialectes (par ex. le gruvérin) et comme *s* et *z* français dans d'autres.

ć et *j* sont des sons composés équivalant tantôt à *tch* et *dj*, tantôt à *ts* et *dz*.

ç = *ch* allemand doux et *ţ* = *th* anglais dur.

ĉ indique le *c* dur devant *e* et *i*.

y = *j* all. et italien; *ly* et *ny* marquent les *l* et *n* mouillés.

Les consonnes finales ne se prononcent que dans la liaison.[1]

[1] La manie, déjà signalée par Littré dans la préface de son *Dictionnaire* (p. xii et s.), d'articuler des lettres qui doivent rester muettes ou d'exagérer la liaison des consonnes, n'est nulle part poussée plus loin que dans certains cantons de la Suisse romande, où l'on fait sonner le *s* de *fil***s**, *jadi***s**, *Duci***s**, *Pasquier, Beslay*, *sen***s** *commun*, le *t* de *bu***t**, le *g* de *jou***g**, le *f* de *cer***f**, le *n* de *Béar***n**, etc. Quelques personnes, qui se piquent pourtant de bien parler, ne vont-elles pas jusqu'à dire *les gens, le temps, il avait*, etc.? De là l'usage admis dans le canton de Fribourg d'estropier les noms des localités finissant en *ens* et de prononcer, par ex. *Vuadens*, comme s'il y avait *Vuadanse*, tandis qu'en patois on dit correctement *Vuadin. Ayer*, village romand du val des Anniviers (Valais), doit se prononcer comme dans *Estar***ayer**; mais cela paraît trop simple à quelques personnes qui font sonner ce mot comme l'espagnol *ayer* ou même comme dans l'allemand *Mayer*.

VIII. **Application.**

32. Pour que l'on ne nous reproche pas de faire uniquement de la théorie, nous allons appliquer notre système orthographique à trois poésies célèbres, représentant trois époques de l'histoire de nos dialectes et que nous détachons de la dernière partie de l'ouvrage ou *Glossaire romand*, auquel nous sommes obligé de renvoyer pour toutes les explications de mots.

A. Ranz dis Vaćes

Dialecte de la Basse-Gruyère

1. Les armalyirs dis Colombetes
De bon matin se son levas.
A! a! a! a!
Lyoba, lyoba[1]
Por aryar.
Refrain : Vinide totes,
Pitites, grosses[2],
Bliances, neires,
Rojes, moteiles,
Deso cèti ćano
Yo vos aryo,
Deso cèti tremblyo
Yo i[3] trenćo.
Lyoba, lyoba
Por ariar.

Outre ce grand refrain, il y en a un plus court qu'on fait alterner quelquefois avec le premier, en le mettant après chaque couplet pair.

Les sènalyires
Van les premires,
Les totes neires
Van les dereires[4].

[1] On ne connaît pas encore la véritable signification de ce mot. L'albanais a le mot *liopa*, vache; mais cela ne veut rien dire, puisque l'albanais n'appartient pas à la famille des langues romanes. Parmi toutes les étymologies proposées, celle qui me sourit le plus a été donnée par M. Cornu, qui croit que l'on a affaire ici à un mot latin *globare*, dont le composé très usité est *alyobar*, in unum compellere. *Lyoba* serait un impératif adressé aux garçons *(büebo)* par les *armalyirs*. On peut comparer *aculyir* (ad colligere), qui a la même signification.

[2] Les substantifs féminins terminés par *a* ou *é* = *a* font leur pluriel en *es* (le *s* s'entend devant les mots commençant par une voyelle); il en est de même des adjectifs féminins, qui sont toujours terminés par *a* ou *é* au singulier et par *es* au pluriel : *la cruyë dona*, la mauvaise mère, *les cruyes dones; la bala bité*, *les bales bites*.

[3] Le pronom sujet de la première personne du singulier est *i* devant les consonnes, *iy* ou *y* devant les voyelles.

[4] La version publiée par M. Cornu renferme plus d'une faute; ainsi dans les refrains, où la rime est exactement observée et consiste dans l'identité de la voyelle accentuée, M. Cornu n'a pas tenu compte de la règle et a fait suivre les deux vers : Les totes n*e*ires, Van les dar*i*res, qui ne riment guère; et ailleurs (dans le troisième refrain) il y a ce vers : *Junes e autres*, qui ne rime avec rien du tout. V. aussi *Jyan de la Bolieta*, quatorzième couplet.

2. Can son vinyeis is Bases-ivues[1],
Jyames ne lei y-an pü pasar :
3. Qye fam-nos icė, mon puro Piero?
Nos ne sem pas mau enremblyas.
4. Te faut alar tapar a la poarta,
A la poarta de l'encurá.
5. Qye voleis-vos qė lei dyeso
A noton bravo l'encurá[2]
6. Il faut qė nos dyeset una mesa
Por qė nos lei puesem pasar.
7. Ly[3] et z-ėlá[4] fierė à le poarta
E ly at det densė a l'encurá :
8. Il faut qė vos dyeses una mesa
Por qė no lei puesem pasar.
9. L'encurá lei fit[5] responsa :
Puro frare, sė te vous pasar,
10. Te faut me balyir una moteta,
Ma nė te faut pas l'eflyorar.
11. — Envuyis-nos vota serventa;
Nos lei farem on bon pris gras.
12. — Ma serventa ly et trü galesa :
Vos pora ben vos la vüardar.
13. — N'osis pas poerė, noton pritė;
Nos n'en sem pas tan afamas.
14. De trü molar vota serventa
Füdreit epei nos confesar;
15. De prendrė lė ben de l'Elyisė
Nos ne sėram pas pardėnas.
16. — Retourna-t'en, mon puro Piero;
Deri por vos on ave Maria :
17. Prou ben, prou pris i vos sueto;
Ma vini me soven trovar.
18. Piero revent is Bases-ivues,
E tot lė dreit ly an pü pasar.
19. Ly an met lė cüo a la ćoudeirė
Qė n'avan pas a mi aryá.

B. Ćançon de Jyan de la Bolieta[6]

1. En Ćüaço ver Trėmeta,
De cuçė Molezon,
Ly aveit Jyan de la Bolyeta
Qė fazeit lė gyerçon.
2. Il saveit vüardar les vaćes
Ou mitem dis ćalours
Sen qė, pėcayes deis moćes,
Jyame jilyi n'an z-ou
3. On rejerjilyivet de poere
Can on veyeit cėtous vanils.
Tot ou plyė bon por fayeirė,
De vaćes tot garnis.
4. Jyan, permi totes çous roćes,
Menavet son tropil
Tot ćėmen sė dis eçaćes
Li osan tünü le pid.

[1] Littéralement *les Basses-eaux*. C'est une prairie souvent inondée à l'endroit ou le Ryo dou Mont (ruisseau du Mont) se jette dans la Jogne. Elle est à cinq lieues environ des Colombettes. S'il est permis de lire plus qu'il n'y a dans le texte, je suppose que le lieu où Pierre est allé demander secours au curé était le village le plus rapproché, qui est Charmey (J. Cornu). Les Colombettes sont un hameau et pâturage près de Vuadens. V. le *Pinson des Colombettes*, par M. L. Favre.

[2] Pour éviter l'hiatus, on met l'article devant *encurà,* qui est déjà déterminé par le pronom possessif *noton* ou *notron.*

[3] Le pronom-sujet de la troisième personne, tant du singulier que du pluriel, est *il* devant les consonnes et *ily, ly* devant les voyelles.

[4] Le romand évite l'hiatus entre deux mots qui se suivent et qui sont intimement unis par le sens, et pour cela il emploie tantôt l'élision, comme *saj'enfan* pour *sajo enfan, t'as* pour *tė as;* tantôt l'addition d'une lettre euphonique (§ 24) : *ly et* = e **z**-*ela* pour *ly e ela, sü z'-ou* (litt. je suis eu), *ley* **y**-*at oqyė.* L'article ou le pronom de la troisième personne peut aussi servir à éviter l'hiatus : *a noton bravo* **l**'*encurà, ma servanta* **ly** *et trü galesa*, comme si l'on disait en français : *à notre brave* **le** *curé; ma servante* **elle** *est trop jolie.* La liaison du *s*, qui se fait avec le son du *z*, remplit le même but : *vos*-*ario* se lit : *vo*-*zario.* V. la *Grammaire romande.*

[5] Variante : *L'encurá lei y-at feit responsa,* le parfait au lieu du prétérit.

[6] La chanson de Jean de la Bolieta est à coup sûr une chanson savante. La versification et les inversions le font voir assez clairement. Néanmoins elle ne manque pas d'intérêt, parce qu'elle traite une légende populaire (J. Cornu). L'original, qu'on n'a pas encore retrouvé, date du commencement de ce siècle.

5. Cil esprit per sür les frites
Ily alavet en ćam;
Il semblyavet qė ses bites
Devan fotre le ćam.
6. Can ses vaćes ly-iran sules,
Vinyeit bas per lė ćemenėt
E il ramėnavet ou ćalet
Lė tropil san qyė net[1]
7. Tot parei Jyan por ses peines
Li falyeit de la flyour;
N'eteit pas ćėmen les foenes,
Il mėjivet c'on[2] lou.
8. Il falyeit li metrė on gyećo
Desos les trapėnas;
Adon il se creyet rećo
E vinyeit dejonnar.
9. Ma un joar l'armalyir du ćalet
S'et crü qė cil esprit
Portavet dis trü feines ales
Por sentrė l'apetit :
10. Ou lyü de flyour den le gyećo
Ly a bėta certens ous
Qė lė puro co lė rećo
Leiset ćisir den lė crous.
11. Ma una voei moćeranda
Qyiret per ver la mine
Per lė pertet de la boarna :
Franćė, ecoarće cėta ne.
12. A l'enstan Franćė se leivet
Por veirė son tropil;
La poerė son cour soleivet,
Il sent gürlar ses pids.
13. Den una rayė ses vaćes,
Qė fasan tot son ben,
Derućies dou aut dis roćes,
Crėvavan le teren.
14. Franćė ly-at ecorći ses vaćes[3]
E les at meses ou crous;
Ly et dü adon qė çous roćes
Se nonmon l'Ecorćious.
15. Dü cėti tem jyames les vaćes
N'an pü en Ćuaço
Alar en ćam per les roćes
Et travesir les ćaus.
16. Dü le mei d'ut den lė ćalet
Nyon ne pout me tinir.
Cil espri vout q'on s'end ale
Dou font de çous vanils.

C. Les Ćevreirs

Conto grüverin, par Louis Bornet.

1.

Pris de l'ivue etendü, dü Grėvire en amont,
Tot le gales pays qė furnet à Monbovon,
Yo les filies, que dyon, ne son pas dis gaućires,
Perė grant lė deseit, ly et le payis dis ćivres;
(Galeses d'Enćyamont[4], ne parlo pas de vos)
Ma son rares co tot dü Grėvire en avau.
Adon, per le d'amont n'eteit pas de meinajo
Qe n'oset sa bėdieta, u le mendrė vėlajo
Qė n'oset son tropil; d'acopajo ou d'aćet
Ne tropil ne ćevreir n'alavet sen boćet.

[1] *San qyė net,* sain et (que) net, c'est-à-dire aussi sain que net.
[2] *C'* ou *co* pour *ćėmen.*
[3] Dans la version publiée par M Cornu, il y a ici *bites,* qui ne rime pas avec *roćes.*
[4] C'est-à-dire *enco* (l. hinc) *amont,* d'où *enc'amont* et par addition de *y : Enćyamont.*

2.

On yajo don ly avait den le fon d'una crousa,
Pris de Velar-sür-Mont, une bala graçiousa,
Juneta, ragotenta, et dus valyens ćevreirs :
L'on de Vèlar-sür-Mont, et püs l'autre d'Ennei.
Can le dever-le-ne, revünüs des montanyes,
Ly iran debarasis de lous pitites banyes,
Ly alavan la trovar. Vos füdreit ren qye veirė
Cėmen les dus marćians se cüdan ferė a veirė.
L'on se gabet de socė et püs l'autro de cen;
L'on d'en etrėlyir catro il se fat pas posen;
L'autro soutet a pids jyens una valienta maya
E pout levar bres francs la plyė pesanta faya.
Sė le Piero d'Ennei ćantet mi qye Colas,
Le Colas, cen qė dyon. coarnet mi por galyá.

3.

Por qye tan tarlatar, por qye tan ferė atendre?
Il m'en faut prendre l'on, ma nė se pas qyent prendre,
Qé se deseit Goton : son dis graçious relyis,
Sür mun'arma[1], gales ćėmen dis armalyirs,
Rėćos, tis dus pareis : ćacon ly at son boćet,
Sa coarna por cornar et pütet[2] on saćotet.
Qye lou fudreit-tė me? Can modon dou vėlajo,
De moteta e de pan, por gutar me d'on yajo,
Lė saćet ly et garni; soven la payisanna
Li[3] fėćet du linzu..... Dyü bėnėset l'ançyanna!
Qye lou fudreit-tė me? On bocon de meinajo.

. . . .

4.

Por vinir ćaqye ne se tėrir la semosa,
Notes dus gaberis jyames ne tyesan mosa.
En aplianen Minon qė burgavet ou caćet,
Colas se bėtet a dėrė : Veis-to, ton bil boćet,
De cute mon motu, n'et ren qye on boćaton.
Prinnyo cė por temoen la graçiousa Goton
Qė mon pitit Bigot seret plye yaut du droblyo.
— Ton Bigot ly et co te, de t'ure ly et terublyo;

[1] V. § 13, note 3.

[2] C'est-à-dire *püs-tet*, formé de *püs*, puis, et de *tet* (origine inconnue), dont le *t* est devenu *t* sous l'influence du *s* (§ 10, note 2).

[3] *Lei, li*, y, en cet endroit-là.

Te fares, cèmen li, on prou tristo motü,
Sè nos prennyam la peina... — Uf! lo qyent gros potü!
Lesè-me te drèlyir... Colas, lè put vyero,
S'en alavet lyetar lè trapo, lè gros Piero,
Can la bala d'on mot les at deseparas:
Voleis-vos, por dis boçès, retornar depoeras?
Vos arei jyames crü dis omos prou deteinas
Por vos decüsèrir, me ferè tant de peina.
De vos vünyir por cen vos sèras ben matus.
Feide batrè les boçès, vos sareis qyent dis dus
Seret lè plye renyá; per enco on poret veirè
Qyent de vos ly at rezon, qyent dis dus me faut creirè.
Pas plyè tard qye deman, ou plyanet dis Ćamos,[1]
Nos aren yü qyent pout de voţes sonna-mau;
Le jyu n'en vaut la peina; et cil qè ganyeret,
Sè la deginyet pas, t'enco ma man, l'aret.

5.

A peina lè salou doravet les montanyes,
Les ombros s'eţendan den lè fon dis campanyes;
Ou plyanet dis Ćamos, ver le pid du vanil,
Asètayè en musen sür lè cül du bornil,
Goton ly atendeit ja. Deis blyancès margèrites,
Deis gales pècozis, deis freyes delicates,
Il garnet ses bils peis et son blyanc baveri;
Püs se miret den l'ivue, e püţe adon se rit.

6.

Avoe les dus tropils, Piero et Colas ly aruvon.
Asè tot qè se son yus, les dus boçets se ruvon;
Se reculon tis dus, püs ravanţon; grant tem
Se fan dis puts yes blyös[2]; et puţe en mimo tem
Se ginyon de traver, se fan la groba pota;
De colerè tis dus demeinon la barbeta;
Il se bouron le front; se releivon tot dreit...
Den cil rido momen, la bala, les ćevreirs
Senton le batè-cour! Ly areit falyü les veirè
Qè n'uzavan soflyar d'esperençè et de poerè.

[1] Le *plateau des Chamois*, au-dessous de Villars-sous-Mont, au pied d'une montagne où l'on trouve encore des chamois.

[2] Il y a dans ce petit chef-d'œuvre de poésie bucolique quelques mots français, comme *blyö, anfen, örös, ritoriös,* que M. Bornet aurait bien dû remplacer par de véritables mots romands. Est-ce qu'au lieu de *yes blyös,* il n'aurait pas vieux valu dire: *yes peis,* comme dans le vieux français *yeux pers?*

Se son tapas : Bigot reculet ćamboten ;
Son metré ĉemen li s'aboçlyet en jémoten.
Anfen ramosalá contro on boson de l'ajé,
De coleré il besalet, il se leivet de rajé ;
Can mimo lé motü ly iret un fiert beţorná.
Lei te balyet on tot cu, qé tot entaţorná,
Té lo le qé rubatet a reidevei sür l'erba,
Ne teren pid ne ćamba una püsenta vüerba.
Colas, tot vergonyous, d'on bon tricot d'epéna,
En juren c'on ćevreir, li mezéret la péna :
Te prennyet les motüs ! t'en balyeri ben mes...
Et lé puro motü n'en poet portan pas mes.
Ma Piero, l'örös Piero, en ćanten sa ćançon,
S'en va prendré la man de Goton sen façon.

7.

La Ćançon dou Vitoriös.

Gales grengot, ren mes né crennyo;
T'as sotünü on fiert asau.
Te remarçyen, ly et me qé ganyo...
Goton, balyé-lei dé la sau.
Breinade, bédyetes,
Voţes sénalyetes,
Fede on gales bris;
Soutade, ćévretes,
Soutade, ćévrils,
Can Goton vos rit.

Tot joar ben tranqilo e conten,
I revendri, per cétous roćetes,
Ménar en ćam mes pures bietes;
Li revendri tis les matins.
Breinade, etc.

Goton, té resteris ou vélajo;
En ćantolen té féleris;
Té faris mon pitit meinajo,
La supa por can revendri.
Breinade, etc.

Can veri fumar noţa boarna,
Can desendri ver lé bornil,
La reţrunayé de ma coarna
Faret gürlar tot le vanil.
Breinade, bédyetes,
Voţes sénalyetes,
Fede on gales bris;
Soutade, ćévretes,
Soutade, ćévrils,
Can Goton vos rit.

IX. **Divers.**

Extraits de vieilles chansons.

Us-ţe desü cétous branćes
Cémen plyout sen boćir !
Le tem et neir co l'enćo ;
Cémençet d'enlüjir.

* * *

Den tis les tems, tis les payis
On a soven de qye tremblyar,
Can les jens son tot ebayis
De sen qé l'ivué on sat troblyar.

* * *

Faut alar ou prá
Por ei metrè l'ivuè,
L'ivuè ;
Faut alar ou prá
Por ben l'arosar.

Se vos savas vuero m'ennuyo
Den cèti fotü put payis :
Les düeas n'en son pas cruyos,
Ma por les juyos
Son restas sür notes vanils.

Extraits des Revis friborjeis de M. l'abbé Chenaux.

68. Cen q'on balyet a la poarta redesent par la boarna.
82. Cil qè n'a ren de Caten n'a ren de sagren.
84. Tis les cayons ne son pas den les büetons.
92. Il nè faut pas se devitir devan d'alar drèmir.
102. Les janlyes so motron, la vérètá ristet a ćouma.
107. La jénilyè nè deit pa ćantar devan lè pü.
125. Moart de fena, ya de ćavau, ly et la ćèvançè de l'otau.
128. Tot tè me fas tot te fari, dèseit la ćivra a son ćèvril.
143. Ly et bon d'itre ful, ma avue rezon.
155. Gota sür gota se fat la mota.
160. Dis grobis nos end am tis.
164. Can on parlet dou lou, il saut dè la jour.
170. Les lüis d'oar maryon les cüls toars.
178. A la euetè se mariet, a lizir se repent.
179. Por se pendrè et se mariar il faut pas gran tem lei muzar.
185. Cil qè ly et metrè se eüćet yo vout.
188. La mizerè ameinet la nyezè.
202. La plyè cruy'ombro por la mezon d'on payizan ly et on ćaçil.
204. Ly et per tot qé lei y-at oqye, fro ver no qè nos nos batem tis les joars.
211. Ly et totavi la pançè qè meinet la dançè.
214. Les paćes fan les eçaćes.
215. On ne fat pas de mendrè paćè qyè ou motir.
226. Pitit a pitit l'ozil fat son ni.
227. Plyan vat lyen ćèmènet.
238. Cen qè vent de rapèna il s'en vat de ruvèna.
247. Revis des ançyans, revis de tüeans; revis des junes jens, revis de ren.
249. Les rèmases nouves ecouvon totevi ben.
257. Lè tren mèjet lè ben.
260. Trü ly et trü.
265. Il faut non ćaçyours por en nürir y-on.
270. Les ćens sen eüva n'an pa poerè de motrar le cül.
274. Ven qé jalet, bizè qè dejalet, fena qè pu parlet, son tres ćuzes galya rares.
275. Ven sür laçi poartet profit; laçi sür ven poartet vènen.
277. Ćaqye vèlajo. ćaqye lengajo.
279. Cil qè modet ćemen vil revent ćèmen mojon.
283. Ou puro lè sa.

284. On ne saut dou sa qye sen qè lei y-at.
289. On nè sat ne qè vat ne qè vent.
290. A tem u tard tot se sat.
294. Lei y-at pas de sents qè valyon lè bon Dyü.
300. Sè la ye cèzeit, tis les ozils seran preis.

Autres proverbes.

Il fat tan ben mèjir lè ben des pri̥tes.
Lè lou n'a jyames mèji l'éver.
Jyames poeriour n'üt bala mia.
Il ne faut jyames tot tyar.
Q'a tot fam, tot pan.

33. Une dernière observation à propos du *Ranz des Vaches*. Rien n'est plus contraire au vrai génie romand que de forcer les tons comme d'outrer les idées ou d'exagérer les sentiments. Mais, il faut bien le constater, le vieil esprit de nos pères s'en va avec leur vieille langue. Même là où le patois est encore l'idiome usuel, comme dans la Gruyère, il se meurt et ne sera bientôt plus qu'un souvenir : déjà proscrit à l'école (peut-être à tort, la comparaison du patois avec la langue française serait un puissant moyen pour bien apprendre cette dernière), il est méprisé par ceux-là même qui le parlent tous les jours ; car, dans les réunions et dans les fêtes, si l'on cause en patois, on chante ou plutôt on crie et l'on braille en français. C'est ainsi que nos chansons romandes, cette poésie fille du sol, se perdent ou ne subsistent que défigurées. A ceux donc qui voudraient retenir quelque chose de la tradition nationale, nous dirions volontiers : Chantez le *Ranz des Vaches*, ne le *beuglez* pas, et sous le prétexte de lui donner de l'expression, ne prenez pas une voix de tonnerre pour dire : *Ma serventa ly et trü galesa*, et n'embouchez pas la trompette du jugement dernier pour *lyober* le troupeau, comme s'il s'agissait d'appeler les vivants et les morts à la vallée de Josaphat. On se croit original ; on n'est que plat et ridicule. Allez donc entendre le *Ranz des Vaches* à l'orgue de Fribourg pour apprendre à connaître le vrai caractère de cette mélodie si originale dans sa suave simplicité.

Pour nous, nous ne saurions trop regretter que nos amis Bornet, Sciobéret, Majeux, aient si tôt abandonné la muse romande. Enfants de la Gruyère, ils en connaissaient si bien la langue et le génie ; ils nous auraient chanté ou raconté ce que disaient autrefois à nos pères les vanils de la montagne ou les ryos de la vallée, nous aurions eu le lied romand et la ballade gruyérienne, toute une poésie nationale et populaire à la place de cette triste littérature du café-chantant qui envahit jusqu'à nos hameaux les plus reculés.

ERRATA

Page 10, note 1, ligne 4, lisez : langues ; ligne 5, lisez : celtique. — Page 13, ligne 19, au lieu de *ou*, lisez : *oa*. — Page 26, ligne 16, lisez : *jour*, forêt. — Page 30, 2e col., ligne 4, lisez : Vos poras..... (Il y a d'autres fautes de flexion verbale qui sont faciles à corriger.)

CATALOGUE DES ÉTUDIANTS

DE

L'ACADÉMIE DE NEUCHATEL

SEMESTRE D'ÉTÉ 1878

I. FACULTÉ DES LETTRES

Etudiants.

1. Montmollin, Albert, de Neuchâtel.
2. Calame, Henri, de Neuchâtel.
3. Brodmann, Paul, de Bâle.
4. Dardel, James, de Saint-Blaise.
5. Bourquin, William, de Coffrane.
6. Schneider, Paul, de Berne.
7. Borel, Jules, de Neuchâtel.
8. Marchand, Eugène, de Berne.

Auditeurs.

1. Sanzenbacher, Ad., d'Odessa.
2. Teichmann, Théodore, de Stuttgart.
3. Bachelin, Léopold, de Neuchâtel.
4. Keller, Jacob, de Thurgovie.
5. Bartels, Guillaume, de Westphalie.
6. Bourcain, Arthur, de Berne.
7. Krieg, Ernest, de Berne.
8. Wiesmann, Ernest, de Thurgovie.
9. Richard, Charles, du Locle.
10. Hürsch, Frédéric, de Zofingue.
11. Jaberg, Chrétien, de Berne.
12. Petzold, Eugène, d'Argovie.
13. Frech, Henri, de Bavière.
14. Lebet, Louise, de Buttes.
15. Richard, Edouard, de Neuchâtel.
16. Béguin, Olivier, de Neuchâtel.
17. Bourkhardt, Gottfried, de Thurgovie.
18. Boillot, Abel, de Neuchâtel.
19. Neuenschwander, Elise, de Berne.
20. Vasserot, Georges, de Boudry.
21. Bühler, Emile, de Berne.
22. Thomann, Georges, de Zurich.
23. Widmer, Gottlieb, d'Argovie.
24. Steiger, Walter, de Berne.
25. Siebel, Charles, de Cologne.
26. Imobersteg, Richard, de Berne.
27. Buttler, Charles, d'Angleterre.
28. Mundwyler, Ernest, de Bâle.

II. FACULTÉ DES SCIENCES

Etudiants.

1. Perregaux, Jean, de Neuchâtel.
2. Berthoud, Aug., de Neuchâtel.
3. Lardy, Paul, de France.
4. Convert, Robert, de Neuchâtel.
5. Blank, Ernest, de Berne.
6. Colomb, Edmond, de Sauges.
7. Erni, Jean, de Thurgovie.
8. Jacottet, Aug., de Neuchâtel.
9. Cornaz, Arth., de Neuchâtel.
10. Guillaume, Charles, des Verrières.
11. Schweitzer, Jean, de Thurgovie.

Auditeurs.

1. Zintgraf, Hermann, de Saint-Blaise.
2. Haggenmacher, Alex., de Zurich.
3. Stæger, Balthasar, de Glaris.
4. Perthes, Bernhard, de Gotha.
5. Lardy, Edmond, de Neuchâtel.
6. Bally, Arnold, de Soleure.
7. Bourquin, Alcide, des Verrières.
8. Meuron, Louis, de Neuchâtel.
9. Fischer, Jean, d'Argovie.
10. Nicolet, Louis, de Berne.
11. Fassbind, Joseph, de Schwytz.
12. Seiler, Adolphe, de Bâle.
13. Gugelmann, Jean, de Berne.
14. Berger, Edouard, de Berne.
15. Elzinger, Emile, de Neuchâtel.
16. Dubois, Fernand, de Neuchâtel.
17. Borel, Georges, de Neuchâtel.
18. Pury, Jules, de Neuchâtel.
19. Montmollin, Jacques, de Neuchâtel.
20. Richard, Adrien, de Neuchâtel.
21. Sandoz, Georges, de Dombresson.
22. Dinkelmann, Jean, de Berne.
23. Hammer, Charles, de Neuchâtel.
24. Knœry, Henri, de Berne.
25. Borel, Maurice, de Neuchâtel.
26. Affolter, Jean, de Soleure.

III. FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Etudiants.

1. Monnard, Alfred, de Vaud.
2. Morel, Ernest, des Hauts-Geneveys.
3. Ecklin, Charles, de Bâle.
4. Leidecker, Charles, de Neuchâtel.
5. Juillerat, Jean, de Berne.
6. Boubila, Philibert, de France.
7. Borel, Paul, de Neuchâtel.
8. Savary, Arth., de Vaud.
9. Ribetti, Jean, du Piémont.

Auditeur.

1. Sandoz, Georges, des Ponts.

IV. FACULTÉ DE DROIT

Auditeurs.

1. Bonhôte, Eugène, de Neuchâtel.
2. Savoie, Eugène, du Locle.
3. Jacot-Guillarmod, de Chaux-de-Fonds.
4. Petitpierre, Léon, de Couvet.
5. Vaucher, Henri, de Fleurier.
6. Robert, Georges, du Locle.
7. DeBrot, de Brot.
8. Juvet, Edouard, de Buttes.
9. Gauchat, Louis, de Lignières.
10. Zintgraff, Léon, de Saint-Blaise.

RÉSUMÉ

I. Faculté des Lettres.

A. Etudiants	8	
B. Auditeurs	28	
		36

II. Faculté des Sciences.

A. Etudiants	11	
B. Auditeurs	26	
		37

III. Faculté de Théologie.

A. Etudiants	9	
B. Auditeur	1	
		10

IV. Faculté de Droit.

Auditeurs	10
Total	93

Ces 93 étudiants et auditeurs se répartissent comme suit, d'après leur origine :

A. Neuchâtelois		46
B. Suisses d'autres cantons		37
a) Bernois	16	
b) Thurgoviens	5	
c) Argoviens	4	
d) Bâlois	4	
e) Zuricois	2	
f) Soleurois	2	
g) Vaudois	2	
h) Schwyzois	1	
i) Glaronais	1	
	37	
C. Etrangers		10
Total		93

PROGRAMME DES COURS

DE

L'ACADÉMIE DE NEUCHATEL

SEMESTRE D'HIVER 1878-1879

I. FACULTÉ DES LETTRES

1. **Langue et littérature latines** : Professeur, M. le Dr *A.-W. Neumann.*— *Tacite :* La Germania (édit. Teubner), 2 heures. — Histoire de la langue latine, 1 heure. — Antiquités : Les fouilles de Pompéi, 1 heure. — Total : 4 heures.

2. **Langue et littérature grecques** : Professeur, M. le Dr *A.-W. Neumann.* — *Eschyle :* Les Perses (édit. Teubner), 2 heures. — Histoire de la littérature : Origines. 1 heure. — Total : 3 heures.

3. **Littérature française** (en commun avec la Faculté des Sciences) : Professeur, M. *A. Humbert.* — Depuis le XVIe siècle. — 2 heures.

4. **Littérature allemande** (en allemand) : Professeur, M. le Dr *Domeier.*— Histoire de la littérature allemande depuis ses origines jusqu'aux temps modernes.— 2 heures.

5. **Littérature générale** : Professeur, M. *A. Humbert.* — Depuis la Renaissance. — 2 heures.

6. **Philosophie et histoire de la philosophie** : Professeur, M. *H.-Adrien Naville.* — Anthropologie, 2 heures. — La philosophie grecque depuis Socrate et la philosophie des Pères de l'Eglise, 3 heures. — Total : 5 heures.

7. **Histoire générale** (en commun avec la Faculté des Sciences): Professeur, M. *A. de Chambrier*. — La guerre de trente ans. Les deux révolutions anglaises. Louis XIV. Le XVIIIe siècle. — 2 heures.

8. **Histoire nationale** (en commun avec la Faculté des Sciences) : Professeur, M. le Dr *A. Daguet*. — Coup d'œil sur les destinées politiques et intellectuelles de la Suisse au XIXe siècle. — 1 heure.

9. **Géographie comparée** : Professeur, M. *C. Ayer*. — L'Europe. — 1 heure.

10. **Physiologie et anatomie comparées** : Professeur, M. le D^r^ *Ph. de Rougemont*. — Zoologie des invertébrés. — 1 heure.

11. **Economie politique et statistique** (en commun avec la Faculté de Droit) : Professeur, M. *C. Ayer*. — Distribution des richesses. Le socialisme et la politique, 2 heures. — Statistique de la Suisse et du canton de Neuchâtel en particulier, 1 heure. — Total : 3 heures.

12. **Droit public fédéral et cantonal** (en commun avec la Faculté de Droit) : Professeur extraordinaire, M. *A. Jeanhenry* (v. le programme sous IV, 1).

13. **Linguistique générale** : Professeur, M. le Dr *A.-W. Neumann*. — Origine du langage. Racines. Classification des langues. — 1 heure.

14. **Histoire de la langue française** : Professeur, M. *C. Ayer*. — Grammaire historique. Littérature de l'ancien français. — 1 heure.

15. **Archéologie** : Professeur, M. le Dr *A. Daguet*. — Monuments de l'antiquité celtique et romaine en Helvétie. Etude de l'épigraphie d'après Mommsen et les découvertes plus récentes (d'après *Rahn)*. — 1 heure.

16. **Littérature anglaise** (en anglais): Professeur, le Rév. *B. O' Meara Deane M. A.* — Le XVIIIe siècle. Lecture et interprétation de quelques morceaux tirés des auteurs dont il sera fait mention. — 2 heures.

17. **Littérature italienne** (en italien) : Professeur, M. *Umiltà*. — *1re partie*. Les écrivains au XVIIIe siècle. *2e partie*. Suite de l'Histoire de la littérature. — 2 heures.

COURS LIBRE ET GRATUIT

Mythologie des peuples germaniques. Professeur, M. le Dr *A.-W. Neumann*. — 2 heures.

II. FACULTÉ DES SCIENCES

1. **Mathématiques :** Professeur, M. *A. Vielle.* — Suite de la géométrie analytique à deux dimensions. Géométrie analytique à trois dimensions. Notions d'analyse infinitésimale. — 4 heures.

2. **Géométrie descriptive :** Professeur, M. *L. Isely.* — Des surfaces. Surfaces de révolution. Surfaces gauches. Applications à la Stéréotomie. Projections coniques. — 1 heure.

3. **Mécanique :** Professeur, M. le Dr *H. Schneebeli.* — Statique et dynamique. Equilibre et mouvement des systèmes matériels. — 2 heures.

4. **Dessin mathématique :** Professeur, M. *L. Favre.* — Dessin de machines. — Dessin d'architecture. — Topographie. — 2 heures.

5. **Astronomie :** Professeur, M. le Dr *Hirsch*, Directeur de l'Observatoire. — Astronomie du système solaire. — 2 heures.

6. **Physique du globe :** Professeur, M. le Dr *Hirsch.* — Océanographie et Météorologie. — 1 heure.

7. **Physique générale et expérimentale :** Professeur, M. le Dr *H. Schneebeli.* — Physique générale. Chaleur et Electricité. Application. — 4 heures.

8. **Chimie :** Professeur, M. le Dr *O. Billeter.* — Chimie inorganique, théorique (et expérimentale), 2 heures. — Exercices pratiques au Laboratoire (Analyse qualitative et quantitative, préparations), 4 heures. — Total : 6 heures.

9. **Minéralogie :** Professeur, M. le Dr *M. de Tribolet.* — Minéralogie appliquée à l'Industrie et aux Arts. — 1 heure.

10. **Géologie et paléontologie** (avec excursions) : Professeur, M. *Aug. Jaccard.* — Géologie des terrains sédimentaires. Hydrographie. Coup d'œil sur le développement de la vie à la surface du globe. — 3 heures.

11. **Physiologie et anatomie comparées :** Professeur, M. le Dr *Ph. de Rougemont.* — Suite de l'histoire des invertébrés avec démonstrations au microscope. — 3 heures.

12. **Botanique et physiologie végétale :** Professeur, M. le Dr *P. Morthier.* — Anatomie et physiologie végétales. Eléments de classification. — 3 heures.

13. **Littérature française** (en commun avec la Faculté des Lettres) : Professeur, M. *A. Humbert.* — 2 heures.

14. **Histoire générale** (en commun avec la Faculté des Lettres) : Professeur, M. *A. de Chambrier.* — 2 heures.

15. **Histoire nationale** (en commun avec la Faculté des lettres) : Professeur, M. le Dr *A. Daguet.* — 1 heure.

LABORATOIRE DE CHIMIE

Un règlement spécial fixe les conditions auxquelles des élèves chimistes sont admis à travailler au Laboratoire en dehors des cours réguliers (v. p. 51).

COURS LIBRES ET GRATUITS

1. **Physique** (pour les instituteurs) : Professeur, M. le Dr *H. Schneebeli.* — Entretiens sur des questions de physique. — 1 heure.

2. **Chimie :** Professeur, M. le Dr *O. Billeter.* — Chimie organique. (Chimie des combinaisons aromatiques). — 1 heure.

III. FACULTÉ DE THÉOLOGIE

A. Première division ou cours préparatoire (1re année).

1. En commun avec la Faculté des Lettres.

Les cours de : 1. Langue et littérature latines. 2. Langue et littérature grecques. 3. Littérature française. 4. Philosophie et histoire de la philosophie. 5. Histoire générale. 6. Physiologie et anatomie comparées. 7. Economie politique et statistique.

2. Cours spéciaux à la Faculté de Théologie.

8. **Encyclopédie des sciences théologiques** : Professeur extraordinaire, M. le pasteur *L. Nagel.* — Partie spéciale. — 1 heure.

9. **Histoire ecclésiastique** : Professeur, M. le pasteur *Ladame.* — Histoire abrégée de l'Eglise depuis le Ier siècle à l'époque de Charlemagne. — 1 heure.

10. **Langue hébraïque** : Professeur extraordinaire, M. le Dr *A.-W. Neumann.* — Histoire de la langue hébraïque, 2e partie : l'hébreu des livres bibliques. — Grammaire : répétition des flexions et de la syntaxe. Lecture du Cantique des Cantiques. — 2 heures.

11. **Archéologie biblique** : Professeur extraordinaire, M. le Dr *A.-W. Neumann.* — Archéologie de la vie de Jésus, 1re partie : le milieu géographique et le milieu historique. — 1 heure.

B. Seconde division (2e, 3e et 4e années).

Les étudiants de la 2e année suivent les cours de langue hébraïque et d'archéologie biblique avec la première division.

1. **Exégèse de l'Ancien Testament** : Professeur, M. le pasteur *Perrochet.* — Genèse XI-XXV. — 3 heures.

2. **Exégèse du Nouveau Testament** : Professeur, M. le pasteur *Rollier.* — Epître aux Romains. — 3 heures.

3. **Critique sacrée** : a) *Ancien Testament :* Professeur, M. le pasteur *Perrochet.* — Histoire et critique du texte. Les versions. — 1 heure.

b) *Nouveau Testament :* Professeur, M. le pasteur *Rollier.* — Introduction générale. (Histoire du texte et des versions). — 1 heure.

4. **Théologie systématique** : Professeur, M. le pasteur *H. DuBois*. — Morale : 2e et 3e partie, la force morale, les réalités morales, 3 heures. — Histoire de la pensée chrétienne : d'Origène à Jean de Damas, 1 heure. — Total : 4 heures.

5. **Histoire ecclésiastique** : Professeur, M. le pasteur *Ladame*. — Du XIIIe siècle à la Réformation. — 2 heures.

6. **Théologie pratique** : Professeur extraordinaire, M. le pasteur *L. Nagel*. — Catéchétique ou théorie de l'enseignement religieux, 2 heures. — Exercices homilétiques et catéchétiques, 1 heure. — Total : 3 heures.

7. **Hygiène** : Professeur extraordinaire, M. le Dr *L. Guillaume*. — Hygiène sociale : hygiène de la nutrition. — 1 heure.

IV. FACULTÉ DE DROIT

1. **Droit fédéral et cantonal** (en commun avec la Faculté des Lettres) : Professeur extraordinaire, M. *A. Jeanhenry*, Procureur général. — La Constitution fédérale actuelle dans ses rapports avec la Constitution helvétique et le pacte de 1815. — 1 heure.

2. **Droit romain** : Professeur, M. le Dr *G. Courvoisier*, avocat. — Système du droit romain : I. Partie générale. II. Droits réels. — 2 heures.

3. **Droit civil** : Professeur, M. *P. Jacottet*, avocat. — Des personnes, C. C., liv. 1, 1 heure. — Successions, suite du cours, 1 heure. — Total : 2 heures.

4. **Procédure civile** : Professeur, M. *P. Jacottet*. — Procédure contentieuse (d'après la nouvelle loi). — 1 heure.

5. **Droit commercial** : Professeur, M. *P. Jacottet*. — De la lettre de change, du billet à ordre, commissionnaires de commerce. — 1 heure.

6. **Droit pénal** : Professeur, M. le Dr *L. Michaud*, vice-président de la Cour d'appel. — Code pénal, 1 heure. — Procédure pénale, 1 heure. — Total : 2 heures.

7. **Economie politique et statistique** (en commun avec la Faculté des Lettres) : Professeur, M. *C. Ayer*. — 3 heures.

AUTORITÉS ACADÉMIQUES

pour l'année académique 1878-1879.

I. Direction de l'Instruction publique.

Dr Roulet, conseiller d'Etat.

II. Commission d'Etat pour l'enseignement supérieur.

A. Bureau.

Président : Dr Roulet, directeur de l'Instruction publique.

Vice-Président : Dr Desor, Édouard, conseiller national, à Neuchâtel.

Secrétaire : Jeanhenry, Alfred, député, à Neuchâtel.

B. Membres.

Berthoud, Fritz, conseiller national, à Fleurier.

Borel, Alfred, député, à Neuchâtel.

Brandt-Ducommun, Fritz, à la Chaux-de-Fonds.

Gerster, Charles, préfet, à Neuchâtel.

Dr Guillaume, Louis, directeur du pénitencier, à Neuchâtel.

Jeanrenaud, P., député, à Neuchâtel.

Jurgensen, Alfred, négociant, au Locle.

Lambelet, Louis-Constant, conseiller national, à Neuchâtel.

Nagel, Louis-Constant, pasteur, à Neuchâtel.

Savoie, Paul, diacre, à Neuchâtel.

NB. — Le Directeur du Gymnase et le Recteur de l'Académie assistent aux séances de la Commission avec voix consultative. (Art. 47 de la Loi sur l'enseignement supérieur.)

III. Conseil de l'Académie.

A. Bureau.

Président : Ayer, C., recteur.

Vice-Président : Vielle, Am., vice-recteur.

Secrétaire : Naville, H.-A., professeur.

B. Membres.

Les professeurs ordinaires des quatre Facultés.

IV. Recteur de l'Académie.

Ayer., C., professeur à la Faculté des Lettres.

V. Conseils des Facultés.

Faculté des Lettres.

Président : Dr Daguet, Alexandre, professeur.

Vice-Président : A. Humbert, professeur.

Secrétaire : Dr Domeier, professeur.

Faculté des Sciences.

Président : Dr Hirsch, Adolphe, professeur, directeur de l'Observatoire.

Secrétaire : Vielle, Amable, professeur.

Faculté de Théologie.

Président : DuBois, Henri, professeur.

Vice-Président : Rollier, F.-A., pasteur, à Saint-Aubin.

Secrétaire : Perrochet, Charles-Alexandre, pasteur, au Locle.

Faculté de Droit.

Président : Jacottet, Paul, avocat, professeur.

Secrétaire : Dr Courvoisier, Georges, avocat, professeur.

PROFESSEURS DE L'ACADÉMIE

Professeurs ordinaires.

Ayer, Cyprien, Boine, 7.
Dr Billeter, Otto, Vieux Châtel.
Dr Courvoisier, Georges, rue de l'Hôpital, 7.
de Chambrier, Alf., rue du Coq-d'Inde, 1.
Dr Daguet, Alex., faubourg du Crêt, 27.
Dr Domeier, à Neuchâtel.
DuBois, Henri, rue de la Place-d'Armes, 6.
Favre, Louis, rue de l'Industrie, 3.
Dr Hirsch, Adolphe, Observatoire.
Humbert, Aimé, Beau-séjour (Port-Roulant).
Isely, Louis, à Neuchâtel.
Jaccard, Auguste, au Locle.
Jacottet, Paul, Palais Rougemont.
Dr Michaud, Louis, rue du Bassin, 14.
Dr Morthier, Paul, à Corcelles.
Naville, H.-Adrien, faubourg du Lac, 5.
Dr Neumann, Adolphe-Wilhelm, Station-Hill, Colombier.
Rev. O'Meare Deane. M. A. Neuchâtel.
Perrochet, Al., pasteur, au Locle.
Rollier, F.-A., pasteur, à Saint-Aubin.
de Rougemont, Philippe, faubourg de l'Hôpital, 66.
Dr Schneebeli, Henri, Terreaux, 5.
Dr de Tribolet, Maurice, Faubourg du Château.
Umiltà, Aug , à Neuchâtel.
Vielle, Amable, faubourg du Crêt, 29.

Professeurs extraordinaires.

Dr Guillaume, directeur du Pénitencier.
Jeanhenry, Alfred, procureur général, Rateau, 1.
Ladame, E., pasteur, à Fleurier.
Nagel, L.-Const., pasteur, à Neuchâtel.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE

Commission : Ayer, Recteur de l'Académie; président.
Favre, Directeur du Gymnase cantonal, vice-président.
de Chambrier, représentant de la Faculté des Lettres.
Dr Schneebeli, représentant de la Faculté des Sciences.
H. DuBois, représentant de la Faculté de Théologie.
Dr Michaud, représentant de la Faculté de Droit.
Dr Daguet, représentant du Gymnase cantonal.

Bibliothécaire : A. Naville, secrétaire de la Commission, avec voix consultative.

EMPLOYÉS DE L'ACADÉMIE

Reinhard, Henri, préparateur au Laboratoire de Chimie.
Guillaume, Edouard, préparateur au Laboratoire de Physique.
Schwab, Louis, huissier de l'Académie, rue Saint-Maurice, 11.
Mohr, Charles, garçon du Laboratoire de Chimie.
Concierges : Borel, Fritz, au Gymnase.
Loup, L.-Jules, au Laboratoire de Chimie.

AVIS

Le semestre d'hiver commencera le mardi 1er octobre et durera jusqu'au 31 mars 1879.

Le premier jour du semestre est consacré aux inscriptions. Les examens d'admission auront lieu le second jour. Les cours commenceront le lendemain.

La *Bibliothèque publique* de Neuchâtel est ouverte tous les jours ouvrables, à l'exception du lundi, de 10 heures à midi. Elle est également ouverte le mardi, jeudi et samedi après midi pour les personnes qui désirent y travailler.

La *Bibliothèque de l'Académie* est ouverte aux professeurs du Gymnase et de l'Académie tous les jours de la semaine, à l'heure fixée par la Bibliothécaire. Ils peuvent, par leur signature, accorder l'usage de certains livres aux étudiants.

La *Bibliothèque des étudiants,* ouverte tous les jours à 10 heures, recevra avec reconnaisssance les livres utiles à l'étude qu'on voudra bien lui offrir.

L'*Observatoire astronomique* est ouvert le vendredi, de 2 à 4 heures de l'après-midi.

Le *Musée d'histoire naturelle* est ouvert le jeudi matin, de 10 heures à midi, et le dimanche, de 2 à 4 heures du soir.

Le *Musée de peinture* est ouvert le dimanche, de 1 à 4 heures du soir.

Neuchâtel, le 1er juillet 1878.

Le Recteur de l'Académie :
C. AYER, prof.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'ACADÉMIE

Admission.

Art. 70.

Les étudiants réguliers sont ceux qui suivent au moins vingt leçons dans une même Faculté.

Art. 71.

Sont admis comme étudiants aux Facultés :

1° Les élèves âgés de 17 ans révolus, sortant du Gymnase avec le certificat de maturité ;

2° Les porteurs du diplôme de bachelier ou de titres équivalents émanés des Cantons suisses ou d'autres Etats ;

3° Ceux qui, dans un examen d'admission, prouvent qu'ils possèdent les connaissances suffisantes.

Le Conseil de l'Académie peut, dans des cas spéciaux, admettre des étudiants au-dessous de l'âge réglementaire. Il peut aussi accorder exceptionnellement des dispenses de fréquentation de cours, sur le préavis du Recteur.

Art. 72.

Outre les étudiants, d'autres personnes adultes peuvent être admises à suivre certains cours des Facultés en qualité d'auditeurs.

Les auditeurs suivent les cours de leur choix sans subir d'examen préalable.

Pour être admis comme auditeur aux diverses Facultés, il faut avoir 17 ans révolus.

Art. 69.

Peuvent être autorisés à suivre certains cours du Gymnase les étudiants réguliers des Facultés qui ne seraient pas suffisamment préparés pour telle ou telle branche du programme des études.

Cette autorisation est accordée par le Conseil de l'Académie, sur le préavis du Recteur, et avec l'assentiment du Directeur du Gymnase.

Art. 73.

Les étudiants réguliers doivent, à leur entrée dans l'une des Facultés, prendre leur feuille d'immatriculation et, à l'ouverture de chaque semestre, une inscription pour les cours de la Faculté à laquelle ils appartiennent.

Les auditeurs sont tenus de prendre une inscription pour chacun des cours qu'ils désirent suivre.

Si les parents ou tuteurs n'habitent pas le canton, l'étudiant doit, au moment de l'immatriculation, indiquer la personne chargée de les représenter à Neuchâtel.

Examens.

Art. 85.

Il y a à l'Académie des examens d'admission et des examens de sortie. Il y a en outre, pour les étudiants de la Faculté de Théologie, des examens annuels de promotion.

Tous ces examens sont publics.

Art. 86.

Les examens d'admission prévus à l'art. 71 ont lieu au commencement de chaque semestre, aux jours fixés par le Recteur.

Ils se font devant un jury nommé par le Conseil de l'Académie.

Ils ont pour base le programme du baccalauréat.

Art. 87.

A la fin de l'année académique, les étudiants peuvent se présenter à un examen de sortie pour obtenir un certificat d'études.

Les examens se font devant une commission composée du professeur enseignant, d'un professeur désigné par le Recteur et d'un expert nommé par la Direction de l'Instruction publique.

Ils ont pour base le programme des cours de l'année écoulée.

Les étudiants qui ont subi l'examen de sortie d'une manière satisfaisante reçoivent un certificat d'examens, signé par le Recteur de l'Académie.

ART. 88.

Les examens d'admission, de promotion et de sortie se composent d'épreuves orales et d'épreuves écrites.

Ces épreuves sont appréciées par des chiffres dont le maximum est 10.

L'examen n'est admis que si l'aspirant obtient les $^{6}/_{10}$ du maximum.

Contributions académiques.

ART. 117 (modifié).

Les étudiants réguliers des Facultés paient une *finance d'immatriculation* de fr. 10 et une *finance d'études* de fr. 30 pour le semestre d'été et de fr. 50 pour le semestre d'hiver.

Les auditeurs des Facultés paient une *finance d'études* qui est calculée sur le nombre d'heures, à raison de fr. 3 pour le semestre d'été et de fr. 5 pour le semestre d'hiver pour une heure de leçon par semaine.

Pour les instituteurs suisses et étrangers, la *finance d'études* est réduite de moitié.

ART. 119.

Les étudiants et auditeurs qui suivent les cours pratiques de chimie paient, pour l'usage du laboratoire, une indemnité de fr. 20 pour le semestre d'été et de fr. 30 pour le semestre d'hiver. (Règlement pour le laboratoire de chimie, art. 12.)

ART. 120.

Les rétributions exigées pour les cours libres sont fixées par les personnes qui donnent ces cours, et le produit de ces rétributions leur appartient.

ART. 121.

Toutes les contributions scolaires sont payables d'avance.

La Direction de l'Instruction publique prononce, s'il y a lieu, sur les cas exceptionnels.

ART. 122.

Pour les diplômes de bachelier, il sera payé une finance de fr. 30; pour ceux de licencié, une finance de fr. 50.

Pour les candidats qui n'auraient pas fait leurs études régulières à l'Académie, la finance à payer est de fr. 60 pour le diplôme de bachelier et de fr. 100 pour le diplôme de licencié.

Pour les certificats d'examens de maturité médicale et d'examens d'admission à l'Ecole polytechnique fédérale, il sera payé une finance de 10 fr.

Les candidats qui auront échoué aux examens de grade de maturité paieront la moitié des droits prescrits ci-dessus.

Les certificats d'études ou d'examens sont délivrés gratuitement.

Subventions académiques.

ART. 123.

Il est institué, en faveur de jeunes gens appartenant à des familles pauvres ou peu aisées, des subsides ou bourses destinés à leur faciliter les moyens de poursuivre ou de terminer leurs études à l'Académie.

Ces bourses sont accordées pour un an par le Conseil d'Etat, sur le préavis de la Direction de l'Instruction publique. Elles peuvent être renouvelées.

ART. 124.

Les bourses sont accordées aux étudiants qui se distinguent par leur intelligence, leur application et leur conduite. On a de plus égard à l'âge, à la position de l'élève et à toutes les circonstances qui peuvent déterminer l'étendue de ses besoins.

ART. 125.

Les étudiants qui veulent obtenir une bourse doivent adresser leur demande au Recteur. Cette demande doit être autorisée par les parents ou leurs représentants.

ART. 127.

Le Conseil d'Etat, sur le préavis de la Direction de l'Instruction publique, peut dispenser les étudiants peu aisés de tout ou partie du paiement des contributions académiques.

ART. 128.

Les demandes en exemption totale ou partielle du paiement des contributions académiques doivent être motivées et signées par les parents ou leurs représentants.

Elles sont adressées au Recteur, qui les soumet à la Direction de l'Instruction publique.

Année académique.

ART. 58.

L'année académique est divisée en deux semestres : le semestre d'été, commençant au milieu d'avril et finissant au milieu de juillet ; et le semestre d'hiver, commençant le 1er octobre et se terminant au commencement d'avril.

Ces deux semestres doivent comprendre 40 semaines de leçons pour toutes les Facultés.

L'année scolaire commence pour toutes les Facultés avec le semestre d'été, c'est-à-dire au milieu d'avril.

Chacune des Facultés a douze semaines de vacances, savoir :

Dix semaines en été ;

Une semaine au nouvel-an ;

Une semaine entre le semestre d'hiver et le semestre d'été.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DU LABORATOIRE DE CHIMIE

ART. 12.

Les étudiants et auditeurs de l'Académie qui suivent le cours de chimie pratique paient, pour l'usage du laboratoire, une indemnité de fr. 20 pour le semestre d'été et de fr. 30 pour le semestre d'hiver.

ART. 13.

Les élèves chimistes qui suivent le cours complémentaire de chimie pratique, seront tenus de prendre une inscription, pour un cours au moins, à la Faculté des Sciences, aux conditions réglementaires habituelles.

Quant à l'usage du laboratoire, ainsi que des drogues et appareils dont les élèves chimistes pourraient avoir besoin, il sera payé par chacun d'eux au bureau de l'Académie une indemnité de fr. 25 par mois. La moitié de cette contribution formera la rémunération du professeur et l'autre moitié sera versée dans la caisse de l'Etat par l'intermédiaire du Recteur. Les élèves chimistes paieront à part les drogues exceptionnellement chères, ainsi que tout ce qu'ils pourraient casser ou gâter en fait d'appareils.

Le professeur doit surveiller personnellement les travaux des élèves chimistes. Il peut se faire remplacer par son aide, qui aura droit à une indemnité de sa part.

Le laboratoire sera ouvert aux élèves chimistes tous les jours de 8 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures du soir, à l'exception des jeudis et des samedis après midi.

ART. 14.

Le professeur de chimie pourra être autorisé par la Direction de l'Instruction publique à donner des leçons particulières dans le laboratoire ; mais, dans chaque cas particulier, la contribution à payer par les élèves à l'Etat devra faire l'objet d'un préavis du Recteur de l'Académie ou du Directeur du Gymnase. Elle ne peut être inférieure à 60 centimes par heure de leçon, payables d'avance au bureau du Recteur de l'Académie.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT POUR LES CONCOURS ACADÉMIQUES

Concours académiques.

Art. 92.

L'Etat offre annuellement quatre prix, chacun de fr. 100, pour les meilleurs travaux de concours présentés aux quatre Facultés de l'Académie.

Art. 93.

Pour être admis au concours, il faut être inscrit comme étudiant dans l'une des Facultés et suivre au moins dix leçons par semaine régulièrement.

Art. 95.

La publication des sujets proposés a lieu en séance publique par le Recteur de l'Académie. Il les annonce en outre dans les programmes et les fait afficher publiquement.

Art. 96.

Le concours reste ouvert pendant neuf mois; les travaux doivent être remis aux présidents des Facultés jusqu'au 31 décembre de l'année courante.

Aucun travail n'est admis, s'il n'est pas livré avant le terme indiqué ci-dessus.

Le travail doit être anonyme; le nom de l'auteur est indiqué dans une enveloppe cachetée, et celle-ci porte une épigraphe répétée sur le titre du travail.

Art. 97.

La langue française est de règle pour les travaux de concours.

Toutefois l'emploi de l'allemand, de l'anglais ou de l'italien est admis pour les sujets relatifs à ces langues; il en est de même de la langue latine pour les sujets de philologie.

Art. 98.

L'auteur doit indiquer d'une manière précise dans son travail les sources où il a puisé.

Art. 99.

Les Facultés apprécient les travaux de concours par des chiffres dont le maximum est 10.

Aucun prix n'est décerné, si le chiffre définitif n'atteint pas 9. Pour les chiffres 7 et 8, il est accordé une mention honorable qui sera publiée de la même manière que les prix.

S'il y a égalité de mérite, le prix est partagé entre les concurrents.

Art. 100.

La publication des prix se fait en séance publique par le Recteur de l'Académie. Cette séance a lieu à la fin de l'année académique. Les jugements des Facultés seront annexés au rapport annuel du Recteur.

